A VISION FOR THE FUTURE

A FIVE YEAR STRATEGY FROM THE SOCIAL SCIENCES AND HUMANITIES RESEARCH COUNCIL

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Canada

Published by the
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
255 Albert Street
P.O. Box 1610
Ottawa, Ontario
K1P 6G4

©Minister of Supply and Services Canada 1990

Cat. no. CR22-6/1990

ISBN 0-662-57960-7

92-06062/

TABLE OF CONTENTS

A CHANGING CANADA: DEFINING OUR FUTURE 1

THE SSHRC: A COMMITMENT TO QUALITY 3

WALKING A FINANCIAL TIGHTROPE 5

THE STRATEGY: 7

Calling All Qualified Researchers 7

THE UNIVERSITY IN THE 1990s: AN AGING PROFESSORIATE 7

THE PRIVATE SECTOR: MEETING THE COMPETITION 8

Structuring Research 10

RESEARCH GRANTS PROGRAMS: MAKING OUR EFFORTS COUNT 11

STRATEGIC GRANTS PROGRAMS: TACKLING COMPLEX, CONTEMPORARY ISSUES 13

NETWORK DYNAMICS AND CENTERING FOR SYNERGY 17

A MELDING OF MINDS: THE INTERNATIONAL CONNECTION 19

Getting the Message Out 20

MEASURING UP 23

TYING IT ALL TOGETHER 24

A CHANGING CANADA: DEFINING OUR FUTURE

As we enter the 1990s, Canadians are facing challenges and opportunities of an unprecedented magnitude. It is a time when the world is undergoing rapid and complex changes on many fronts at once. A great part of this change is a consequence of our accelerating mastery of technology. While this technology has undoubtedly brought us wealth and many forms of progress, it has also shaken the foundations of our economic and social life.

It is imperative that as we continue to push back the frontiers of technological knowledge, we take equal care to consider the social and cultural impacts. With each new technology we introduce, we alter — in a myriad of ways, large and small — how we live our individual and collective lives. We must develop analyses and solutions that take full account of the complexity of the new social environments we are creating. We must rise to such major challenges as: how to identify and adjust quickly and humanely to the profound social and ethical consequences of rapid technological change; how, at the same time, to ensure that we have the scientific and technical competence to keep pace in an ever more competitive global economy; how to change our decision-making and economic behaviour to promote more equitable and ecologically sustainable forms of development; how to address the social, economic and ethical ramifications of an aging society; how to build social harmony and justice in the midst of cultural and racial diversity; and, how to ensure the continuing development of a vibrant and distinctive Canadian culture.

Knowledge of ourselves and of the Canadian situation is not something we can import from elsewhere. While staying informed of developments in other countries and benefitting from their experience, we need to approach the challenges facing Canada from a perspective that is our own, a perspective that is grounded in Canadian values and ideals.

It is imperative that as we continue to push back the frontiers of technological knowledge, we take equal care to consider the social and cultural impacts.

It is the research of the social sciences and humanities that is critical to the debate on how to address these challenges. It provides information about innovative organizational structures, alternative approaches to dispute resolution, means to encourage both motivation and increased productivity, knowledge about cultures, languages and traditions of people in foreign markets — all of which are critical to Canada's international competitiveness. It provides the tools to anticipate major structural changes in the economy, to evaluate the benefits and costs of alternative means of development and to address the complex moral issues raised by rapid technological advance. It examines human attitudes and values which are fundamental to understanding the reasons for our environmentally destructive

behaviour. It provides the framework for discussing the impact of an aging population on the provision of social services, the effect on the Canadian economy and labour market, and the legal and moral issues related to the care of the elderly. It suggests strategies and social policies to address violence, crime, illiteracy, poverty and lack of opportunity for young people. It brings us a deeper awareness of our history and culture, and with them, a new understanding of the traditions which have shaped the Canadian experience and the world around us. Here, as elsewhere, research in the social sciences and humanities makes an essential contribution to the advancement of knowledge on which our civilization is based. Such knowledge enables us to understand what it means to be human, and to comprehend the mental, social and physical environment in which we live. It nourishes our reflections on what has gone before us and what will come after.

Research in the social sciences and humanities makes an essential contribution to the advancement of knowledge on which our civilization is based.

In short, the social scientist and humanist have a crucial role in helping our society to contemplate and envision its past, present and future, and to make a range of important and difficult decisions — decisions which will affect not only the distribution of power, authority and wealth, but also lifestyles, concepts and degrees of privacy, the balance between the individual and the collective, and the evolution of democratic control and freedom. Training and research in the social sciences and humanities develop critical thinking, reasoning and informed judgment, analytical skills and the capacity to communicate effectively. They provide us with a major share of the information and applied knowledge we need to address the challenges of the 1990s.

THE SSHRC: A COMMITMENT TO QUALITY

The Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) is the federal agency responsible for promoting and supporting basic research, strategic research and research training in the social sciences and humanities in Canada.

The Council administers grants under its Research Grants programs, its Strategic Grants programs and its Research Communication and International Relations programs. It offers research fellowships under its Doctoral and Postdoctoral Fellowships programs, and under a collection of specialized fellowships programs. The Council also offers support to the research community through programs designed to encourage scholarly publications, and others designed to strengthen the research collections in the humanities and social sciences in Canadian libraries. In addition, the Council performs a leadership role in research policy in Canada through consultations and liaison with government and the scholarly community.

Since its creation in 1978, the SSHRC has encouraged the growth and sustained the vitality of the social sciences and humanities by supporting the most competent researchers, the most talented students and the most promising intellectual ventures. Over the last ten years, we have offered more than 7,500 research and training fellowships and have funded a great number of research projects, conferences, learned associations and journals. Important research has been supported in such areas as economic strategic planning, fiscal and monetary policy, productivity, entrepreneurship, urban development, industrial relations, labour studies, and the management of natural resources. SSHRC grantholders have also conducted valuable research in the areas of Canadian history, regional studies, bilingualism, institutions of federalism, constitutional law, cultural diversity, and Canada's indigenous peoples and their communities. A number of major editorial projects which have been funded by the Council and carried out by Canadian scholars have been recognized both nationally and internationally as work of exceptional quality. Texts developed through Council's assistance include the *Dictionary of Old English*, the *Records of Early English Drama*, the *Collected Works of Erasmus* and the *Collected Works of John Stuart Mill*. The Council has also supported significant strategic research which contributes to the better understanding of Canada's social problems — problems such as family violence, work-related stress, the aging population, racism, sexism and youth unemployment.

Important research has been supported in such areas as economic strategic planning, fiscal and monetary policy, productivity, entrepreneurship, urban development, industrial relations, labour studies, and the management of natural resources.

In sum, through its programs and activities, the Social Sciences and Humanities Research Council has helped to develop a Canadian research community in the social sciences and humanities which has made important contributions — both to the advancement of basic knowledge and to the study of key social, economic, political and cultural issues. However, to ensure that we can continue to tackle the complexity of contemporary issues effectively, Canada must strengthen its national capacity for research in these fields. We must ensure that our research community has the nature and level of support it needs to be on the leading edge.

We must ensure that our research community has the nature and level of support it needs to be on the leading edge.

Thus it is with a renewed vigour and broader vision of its mandate that the Council contemplates the next decade. The commitment to support basic research across the full range of disciplines must and will remain the SSHRC's major responsibility. At the same time, the Council is aware of the need to link research to social and cultural issues and to increase its contribution to informed decision-making in the public and private sectors. In this light, the Council's mission statement adopted in 1988 formally recognizes that its research support policies must take the several needs of society, of government and of the research community into account. These are the principles which will guide the Council over the next five years.

WALKING A FINANCIAL TIGHTROPE

In the midst of spiralling costs and a climate of economic restraint, all sectors of Canadian society are experiencing increased competition for financial resources. The Council appreciates that it, like all government agencies, must redouble its efforts to use its own resources, financial and human, as effectively as possible.

However, it must be noted that — in real terms — the budget of the Council as we enter the 1990s barely exceeds its budget level for 1979 *(Table 1)*. The SSHRC's share of the financing provided for the three federal research granting councils (the SSHRC, the Natural Sciences and Engineering Research Council, and the Medical Research Council) has declined from 16 per cent in 1978-79, to 12 per cent in the last few years *(Table 2)*. Overall, Canada's investment in research and development, calculated as a percentage of the Gross Domestic Product (GDP), has not kept pace with that of its major trading partners *(Table 3)*. And the relative share of the Canadian R&D pie which has been allocated to the social sciences and humanities has also dropped significantly within the past decade *(Table 4)*.

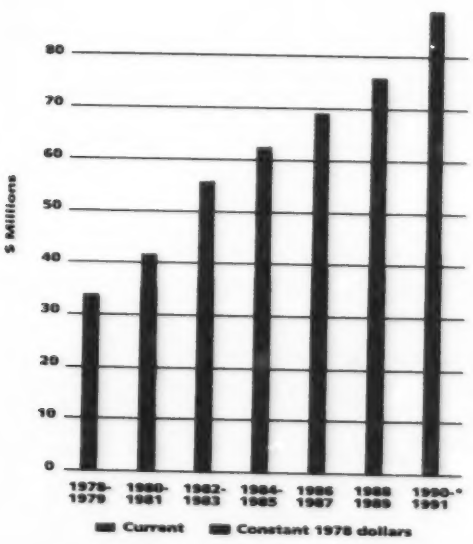

Table 1
Total SSHRC budget

** forecast*
Source: Government of Canada Estimates: Part III

As pointed out on numerous occasions, the lack of growth in the SSHRC's budget threatens to slow down and seriously compromise advanced research in the social sciences and humanities in Canada. Putting ideas to work costs money, and the Council's funding levels are not keeping up with the demand to support the research required to address vital issues facing Canadian society. For example, data compiled on competitions under the SSHRC Research Grants program over the last ten years show a steady overall increase in the number of applications received *(Table 5)*; during this same period the total request for funding increased from $12.9 million to $56.7 million. In the absence of an equivalent increase in the Council's budget, the success rate for applications has fallen dramatically.

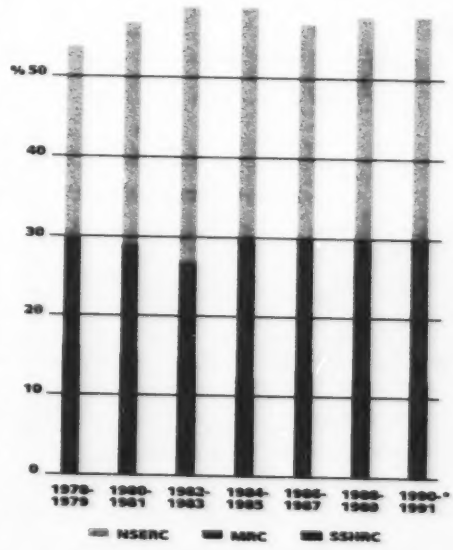

Table 2
Proportionate shares of the Tri-Council budget

**forecast*
Source: Government of Canada Estimates: Part III

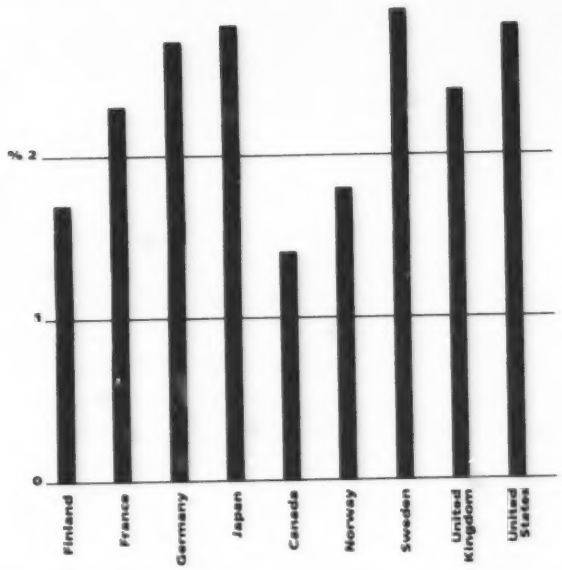

Table 3
Gross expenditures on R&D as a percentage of GDP

Source: OECD data bank 1988

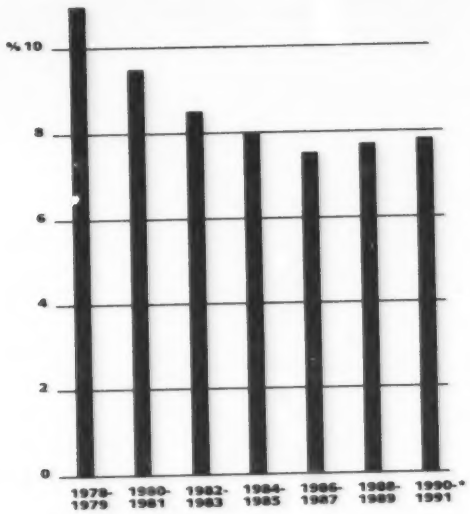

Table 4
Expenditures on social sciences and humanities research as a percentage of Canada's gross domestic expenditures on R&D

**forecast*
Source: SSHRC

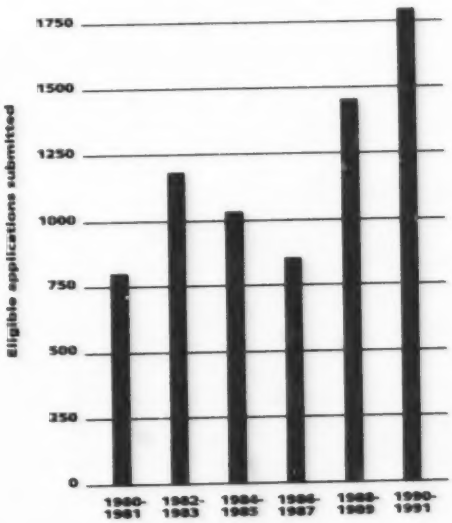

Table 5
Demand under SSHRC Research Grants program

Source: SSHRC

Many projects which selection committees, composed of experts in our fields, have approved and recommended to Council for funding have had to be turned down for lack of money.

To ensure harmonious social and economic development in concert with scientific and technological progress, Canada must urgently support — through budgetary and other means — a coherent and integrated research effort. For the reasons set out earlier, this support must include significant measures to sustain a vigorous national capacity for research in the social sciences and humanities.

The following sections of this document set out the strategic priorities which the Social Sciences and Humanities Research Council must follow over the next five years to maintain and enhance our national research capacity in these fields effectively. It must be emphasized, however, that putting these priorities into effect depends directly on funding. In the absence of sufficient monies, many of our plans to diversify our activities and introduce new initiatives to help keep our research community on the leading edge will necessarily stay on the drawing board.

THE STRATEGY

To further the capacity of the research community to help Canada meet the challenges of the 1990s, the Council will devote itself to three key priorities over the next five years. These priorities are: to strengthen the social sciences and humanities through an increased investment in the training of the next generation of researchers; to develop and promote research structures that will enhance research quality, productivity and relevance; and to find ways to enhance the communication of research results. Addressing these priorities affirms the Council's basic mandate to promote and assist research, and continues to build on the four specific objectives of the SSHRC which are:

1. to enhance the advancement of knowledge by supporting basic research in the social sciences and humanities;
2. to support strategic research in fields of national importance;
3. to help ensure Canada's national capacity for research and expertise in the social sciences and humanities by supporting advanced training in these disciplines; and
4. to facilitate communication among scholars in Canada and abroad and to promote awareness and use of SSHRC-funded research results within the academic community, the public and private sectors and the general public.

The Council's plans for implementing its strategic priorities are discussed in the three sections which follow.

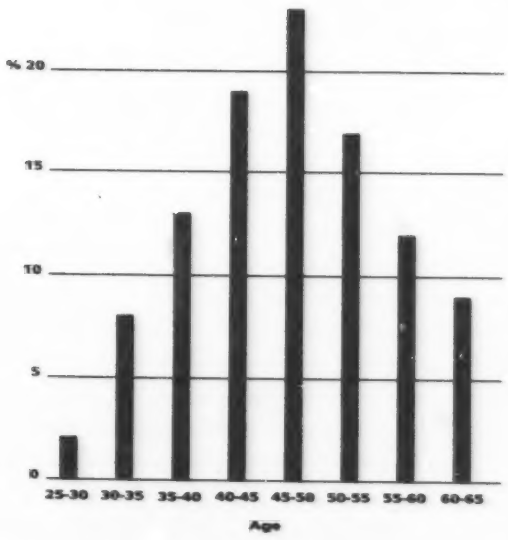

Table 6
Academic populations in 41 Canadian universities as of 1987-88

Source: CAUT Bulletin (May 1989)

CALLING ALL QUALIFIED RESEARCHERS

The demand for highly trained personnel in the social sciences and humanities is expected to rise dramatically in the next ten years. To ensure that this demand can be met, adequate resources must be channelled into research training.

THE UNIVERSITY IN THE 1990s: AN AGING PROFESSORIATE It is clear that our universities are going to change very rapidly over a relatively short time. Given the age distribution of current faculty, it is expected that a significant proportion of university professors will retire in the late 1990s. This will result in a massive opening of university positions in the

social sciences and humanities. As of 1987-88, 26 per cent of full-time university teachers in the social sciences, and more than 40 per cent in the humanities, were over 50 years old *(Table 6)*. Some universities expect half their teaching staff to retire by the turn of the century. For Canadian universities as a whole, this situation is particularly serious since social scientists and humanists make up over half of the teaching faculty. As we face the aging of this professoriate, it becomes essential to ensure that the pool of university teachers in our disciplines is constantly replenished.

Managers who are able to deal with rapid change, can communicate clearly, and possess leadership and administrative know-how, are a key to improved national productivity and competitiveness.

THE PRIVATE SECTOR: MEETING THE COMPETITION The First National Conference on Business-Education Partnerships emphasized to Canada that the success of a modern firm is dependent on innovations which are inherently socio-technical in nature. The Japanese economy, to cite one example, demonstrates the competitive advantage conferred by having ready access to a highly skilled, well-organized workforce and the latest in advanced technology. In today's knowledge-intensive economy as a whole, there is a direct correlation between a firm's performance and the education and training of its personnel, not only in research and development, but in all areas of activity within the corporation. Management teams are facing new challenges and they require new skills. Managers who are able to deal with rapid change, can communicate clearly, and possess leadership and administrative know-how, are a key to improved national productivity and competitiveness.

Canada's international trade accounts for three million Canadian jobs and one-third of all that we produce (source: External Affairs and International Trade Canada). With the globalisation of markets accelerating, our private sector must know more about the cultures, languages, habits and preferences of our trading partners and foreign customers. Knowledge of these cultural and political traits is essential for us to maintain our existing markets and penetrate new ones.

To tackle these challenges effectively, modern firms need experts from a wide range of the social sciences and humanities — including administrative studies, marketing, law, industrial relations, economics, psychology and sociology, to name a few. Proof of this fact is shown by the steady increase in private sector demand over the past 20 years for graduates from the human sciences. Business and management, for example, have come to rely more heavily on the services of skilled social scientists, and this demand has opened up many new career opportunities. According to Statistics Canada, in 1971 graduates from these fields held 18 per cent of the

To meet Canada's needs, it is imperative to allocate adequate resources for advanced graduate training.

jobs in this sector; by 1978 this figure had risen to 35 per cent. And preliminary figures indicate an increase to 46 per cent for 1989. The upward trend of demand for more highly trained personnel in these fields is expected to continue in the years to come, particularly as Canada moves increasingly from a resource-based to a knowledge-based, service economy.

STRATEGIES

To meet the needs of the universities, and of the public, private and community sectors, it is imperative to allocate adequate resources for advanced graduate training in the social sciences and humanities. The Council's strategy over the next five years is to enhance the support it offers under its Fellowships programs and to place new emphasis on research training opportunities under its other programs. Concerning fellowships, the Council will focus on: strengthening its graduate support programs, expanding its postdoctoral support program and establishing a new graduate co-op program aimed particularly at the master's level. Additional initiatives to support research training within other Council programs are discussed in the section on Structuring Research.

Over the next five years the Council would need to extend support to approximately 10 to 15 per cent of the graduate students in these disciplines.

GRADUATE SUPPORT PROGRAMS Recent figures show that there are more than 28,000 full-time graduate students (master's and doctoral level) in the social sciences and humanities in Canada. Under existing arrangements, the SSHRC is able to provide support to only 4.3 per cent of these students to pursue advanced training at the doctoral level. The Council cannot, at current funding levels, provide any support for training at the master's level and can support only about one in five new applications under its Doctoral Fellowships program. These levels are too low to ensure the steady recruitment necessary to meet future demand. To ensure that adequate numbers of highly trained personnel will be available to meet Canada's needs, over the next five years the Council would need to extend support to approximately 10 to 15 per cent of the graduate students in the social sciences and humanities.

POSTDOCTORAL SUPPORT While, as noted earlier, there is expected to be a massive increase in demand for highly trained personnel within the universities in the future, there is a short-term delay in the number of faculty positions immediately available. Unless other opportunities can be provided during this interim period for talented PhD graduates, many of them will have to consider leaving Canada to pursue their research careers or will be forced to abandon research altogether. At present budget levels, the SSHRC can offer support to only about one-third of applicants under its Postdoctoral Fellowships program, despite the fact that its selection committees have recommended that 50 per cent of applications be funded. To deal with this situation, the Council will be seeking additional resources to significantly increase the number of postdoctoral research fellowships it can make available over the next five years.

The SSHRC can offer support to only about one-third of post-doctoral applicants despite the fact that its selection committees have recommended that 50 per cent be funded.

NEW GRADUATE CO-OP PROGRAM To encourage the university, government and private sectors to cooperate in promoting advanced training in the social sciences and humanities, the Council will seek to establish a new graduate co-op program. The specific objective would be to provide targeted support for master's training in interdisciplinary studies and other priority areas, and to include applied research or practical work experience as part of the program of studies. These school-to-work programs have proven very effective in other countries such as West Germany, where few students graduate without the skills immediately required by the private and public sectors. Such a program would offer similar benefits to both students and employers in Canada.

STRUCTURING RESEARCH

In the scientific community around the world, the ways in which knowledge is produced and integrated are evolving rapidly. For Canada to keep pace with other industrialized countries, it is essential for the Canadian research community to be directly involved in this process of evolution.

We must intensify our efforts to promote excellence in research. We must also quickly and systematically broaden our research infrastructures to promote collaboration among researchers in the social sciences and humanities, the medical sciences, and in the natural sciences and engineering. Researchers in these disciplines must become more adept at working together to analyze and suggest new approaches to specific problems of national concern. Academic

researchers must also broaden their spheres of activity to collaborate with researchers in other sectors outside the university — for example, in the business community, non-governmental organizations, unions and the various levels of government.

To these ends, the Council intends to take action on the following fronts. It will focus on: revitalising its Research Grants and its Strategic Grants programs; promoting the establishment of research centres and networks; and enhancing its programs for international collaboration.

Researchers must become more adept at working together to analyze and suggest new approaches to specific problems of national concern.

RESEARCH GRANTS PROGRAMS: MAKING OUR EFFORTS COUNT

The Council remains committed to supporting basic independent research, and to providing priority funding for its Research Grants program. To improve productivity and performance in this program, several important changes in the program's priorities will be in effect from 1990 onwards. Greater emphasis will be placed on previous research achievements and on long-term research programs. New emphasis will be placed on research and training opportunities for new scholars and students, and on interdisciplinary projects.

STRATEGIES

RESEARCH EXCELLENCE AND LONGER-TERM FUNDING With an effectively shrinking budget, it is more important than ever to make our research efforts count. To ensure that the funds that the Council has allocated to the Research Grants program will be put to most productive use, Council has introduced two major changes to the criteria for evaluating research applications. First, applicants will be ranked predominantly on the basis of their previous research achievements and their proven ability to carry out research effectively. Rigorous new criteria will be established to better enable the selection committees to quickly assess the quality of the applicant's previous work, and the contribution it has made to the advancement of knowledge. This will ensure a continuing focus on funding excellence in research. It is also expected to provide the SSHRC with important feedback on strengths and weaknesses within the various research areas.

New emphasis will be placed on research and training opportunities for new scholars and students, and on interdisciplinary research projects.

Second, the Council also recognizes that new funding arrangements are required to enable researchers to address the greater complexity of current and emerging research issues. Also effective as of 1990, grants will be awarded for longer-term, well-planned programs of research, rather than for more narrowly defined, short-term research projects. Specifically, the duration of the standard research grant will be for three years. This arrangement will give researchers greater flexibility in managing their research program. They will be able to make adjustments, to sharpen their theoretical perspectives and methodologies in response to new discoveries and insights as their research progresses, thereby ensuring that their research efforts will yield the most fruitful outcomes.

Rigorous new criteria will be established to better enable the selection committees to quickly assess the quality of the applicant's previous work and grants will be awarded for longer-term, well-planned programs of research.

PROVISIONS FOR NEW RESEARCHERS One of Council's key responsibilities is to support the development of the next generation of researchers in Canada. These researchers will require superior skill and imagination if they are to work to improve the lives of all Canadians in our increasingly complex social, economic and political world environment. Special measures will consequently be taken to encourage those who are just beginning their research careers or who have not yet had the opportunity to establish a strong record of research achievement. For these new researchers, the Council's adjudication committees will place more emphasis on the proposed research program than on the applicant's record of research achievement.

TRAINING OPPORTUNITIES The close connection between research and teaching is the foundation of our university system. To ensure that in each generation, talented young people will be drawn to consider a research career, it is important to provide them with opportunities to experience research activities firsthand. Moreover, fostering the chance to work with experienced research faculty is the key to ensuring that each new generation of researchers can learn what constitutes excellence in research. Strengthening the ties between research and teaching within the university is therefore a crucial part of any effort to improve our national research capabilities.

To this end, the revised objectives for the Research Grants program include providing training for future researchers. In addition, as of 1990, one of the criteria for assessing an applicant's record of previous research achievement will be the degree to which the

Fostering the chance to work with experienced researchers is the key to ensuring that each new generation can learn what constitutes excellence in research.

applicant has already contributed to the training of future researchers — from undergraduate to doctoral students — in the social sciences and humanities.

INTERDISCIPLINARY PROJECTS As of 1990, interdisciplinary and multidisciplinary research will also be actively encouraged under the Research Grants program, along with discipline-based research. Consequently, the adjudication committees for grants under this program will now include an inter-disciplinary committee. Applicants will be free to determine whether it is most appropriate for their proposals to be evaluated by this committee or by one of the other review committees.

STRATEGIC GRANTS PROGRAMS:
TACKLING COMPLEX, CONTEMPORARY ISSUES

Strategic theme research has been the cornerstone of the SSHRC's Strategic Grants programs since their launching in 1979, and is one of the principal activities of the Council. In recognition of the fact that complex contemporary issues often do not fit neatly within the boundaries of individual disciplines or fields of knowledge, a key purpose of these programs is to foster a multidisciplinary approach to research. An evaluation of the strategic themes in 1989 showed that the research done within these areas clearly has contributed to the growth of knowledge, and that the program has been successful in stimulating interest in targeted research areas among many individual researchers. However, the evaluation also found that the program has attracted relatively few teams of multidisciplinary investigators and that research results need to be more effectively communicated beyond the academic community to other groups and sectors who can put these results to use.

Complex contemporary issues often do not fit neatly within the boundaries of individual disciplines or fields of knowledge.

STRATEGIES

In response to new and emerging issues of national importance, a combination of new and revised strategic themes will be funded under the Strategic Grants programs over the next five years. The Council plans to focus on three specific priorities from 1990 onward: there will be a greater emphasis within these programs on multidisciplinary and group approaches to research; the criteria for awarding grants under each of the strategic themes will encourage applicants to enter into research partnerships with private- and public-sector organizations; and the Council will enter into joint initiatives with the public and private sectors to co-develop and co-fund programs of research into new issues of mutual interest. These joint initiatives will be undertaken in addition to the strategic research programs for which the Council provides sole funding.

In response to emerging issues of national importance, a combination of new and revised themes will be funded under Strategic Grants.

NEW AND REVISED THEMES To ensure that the Strategic Grants programs are meeting their objectives, the Council must periodically assess the degree to which a critical mass of research and researchers has been developed in the area targeted by a particular theme and determine whether modifications are required, either within a given theme or in the overall program mix. As a result of such reassessments, two of the Council's five themes have been redesigned for the 1990 to 1995 period.

The Human Context of Science and Technology theme is replaced by Science and Technology Policy in Canada. This revised theme will encourage research in three areas: the relationship of technology to society and its impact on the quality of life; the impact of emerging technology on the conditions of work; and public policy issues related to managing the social impacts of emerging technologies.

The theme, Managing the Organization in Canada, is refocused as Managing for Global Competitiveness. Under its revised orientation, this theme will encourage greater collaboration between university-based researchers and experienced managers in public and private organizations. It will also strengthen the focus on research into the effective management of change and innovation.

In addition, to help address the multitude of moral questions confronting today's society, the Council will fund research under a new strategic theme entitled Applied Ethics. The focus here will be on three specific areas of pressing concern: bio-medical ethics; business and professional ethics; and environmental ethics.

MULTIDISCIPLINARY AND GROUP RESEARCH As of 1990, new selection criteria will be in effect for strategic research grants under each of the five themes. The Council's selection committees will give priority to multidisciplinary projects and activities, and to projects undertaken by a group of two or more researchers. Applications from individuals who do not intend to work as part of a larger group or multidisciplinary team will still be considered, however, if the proposed research promises to contribute in a particularly significant way to the development of a critical mass of high-quality research in a specific theme.

RESEARCH PARTNERSHIPS The Council is promoting the establishment of research partnerships between academic researchers and public and private organizations in all its strategic themes. Under this new program element, researchers will be encouraged to establish formal links with a body, or bodies, in the public or private sector, for the purpose of jointly conducting research projects or other related activities. By creating these links, or partnerships, the Council intends to enhance the effectiveness and impact of researchers' individual and collective efforts, raise the awareness of key issues both in the public and private sectors and in the general public, and help to develop an environment that generates new approaches to important national issues and concerns.

Applications for any form of strategic grant funding (strategic research grants, research networks, research workshops and partnership development grants) that include a partner will be given priority. Ideally, such a partner is to be involved in all phases of the project, from its conception and implementation to the dissemination of the research results. Partners may provide monetary assistance; their participation may also take the form of a loan of premises or equipment, pledging staff time to assist in the project or providing access to experts within the partner's network of contacts. Above all, the Council will favour a flexible approach to the creation of partnerships, to enable collaboration with the public, private and community sectors as well as partners outside Canada. This flexibility will enable scholars from small as well as large universities to establish partnership formulas which will best suit their particular circumstances.

Selection committees will give priority to multidisciplinary projects and activities, and to projects undertaken by a group of two or more researchers.

By establishing this new program component, the Council hopes to promote new momentum and synergy in the whole field of targeted research and to see a more effective focusing

of human and financial resources. It is expected that partners will benefit by being able to work with some of Canada's top researchers and to help generate results germane to their interests at less cost than they would incur by undertaking such work on their own.

JOINT INITIATIVES Together with the encouragement of research partnerships, the Council's introduction of a Joint Initiatives program constitutes an important part of its revitalising of strategic research programs. As noted above, the Joint Initiatives program is designed to encourage government agencies, private corporations, or community organizations to collaborate with the SSHRC in co-developing and co-funding programs of research in areas of particular need. The program revolves around two key ideas. The subject area or issue must be identified as a national priority for research; and the research domaine must be defined so as to promote multidisciplinary research.

The Joint Initiatives program is designed to encourage government agencies, private corporations, or community organizations to work with the SSHRC in co-developing and co-funding programs of research in areas of particular need.

The Council has already made considerable progress in establishing several important joint initiatives with other federal agencies. As of 1990, five joint initiative agreements have been formally concluded. One agreement signed early in 1990 with Multiculturalism and Citizenship Canada will provide funding for a state-of-the-art review in the area of multiculturalism and, depending upon the outcome, may lead to further cooperation between the two partners to fund additional research in this field. The SSHRC has joined with the Department of Indian Affairs and Northern Development to provide funding for research into aboriginal self-government and economic development. A seven-month pilot program — which may lead to a five-year joint initiative — has been launched by the SSHRC, the Department of Justice, and the Department of the Solicitor General on Law and Social Issues in Canada. The SSHRC and the Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC) have concluded an agreement to establish a joint program of Chairs in the Management of Technological Change with financing to be shared by the two councils, the universities and private enterprise. Furthermore, the SSHRC and NSERC, sharing the conviction that interaction between the social sciences, the natural sciences, and engineering must provide the foundation for Canadian science policy in the future, have jointly established a new program entitled Master's Scholarships in Science Policy.

In addition to these five, ten other joint initiatives are under active consideration. Targeted research areas will be announced as formal agreements are signed.

NETWORK DYNAMICS AND CENTERING FOR SYNERGY

In many key areas, it is not possible to substantially improve the productivity and quality of research without systematically investing in new research arrangements. Scholars in many fields in the human sciences whose work has advanced to a point where exciting new avenues are opening before them are at present held back by a lack of research infrastructures which would enable them to conduct team research on major long-term projects or programs. Research centres and networks represent new institutional structures which have yielded significant benefits in the bio-medical sciences and in the natural sciences and engineering. They are of equally vital importance for the strengthening of the national capacity for research in the social sciences and humanities.

Scholars whose work has advanced to a point where exciting new avenues are opening before them are at present held back by a lack of appropriate research infrastructures.

The Council has already taken significant steps in this direction. Early in the Strategic Grants programs, the Council provided support for the establishment of five research centres to address issues related to an aging population. Over time, the Council has also funded several projects which have developed into centres, such as the Institute of Air and Space Law at McGill University.

Researchers in the humanities in Canada have also been in the forefront of creating research centres which are well known and respected both within and outside Canada. Outstanding Canadian contributions have been recognized in such long-term international research as *The Royal Inscriptions of Mesopotamia*, and a critical edition of the correspondence of Émile Zola. Other such collective research activities which have focused more directly on the Canadian experience include major editorial undertakings such as the *Dictionary of Canadian Biography/Dictionnaire biographique du Canada*, the *Historical Atlas of Canada/Atlas historique du Canada*, *The Collected Writings of Louis Riel/Les Écrits complets de Louis Riel*, and the *Encyclopedia of Music in Canada/Encyclopédie de la musique au Canada*.

The success of such projects is vital to the health of humanities scholarship in Canada and to a broader understanding of ourselves in a world of growing interdependence. Greater investment is now needed to continue developing and consolidating research in the social sciences and humanities in current and emerging issue areas.

STRATEGIES

The Council proposes to launch a major program of support for research centres and networks over the next five years. The purpose of this program would be to expand cross-institutional and cross-sectoral collaboration; foster research training; and promote more cost-effective sharing of resources by the university and other sectors.

COLLABORATION Research networks and centres enable university researchers, funding agencies, governments and other sectors to collaborate on longer-term research programs and activities of common interest. By sharing their respective talents, perspectives and experience on an ongoing basis, they can contribute to the advancement of basic knowledge and to an expanded understanding of issues and possible solutions which none would be capable of alone. On the whole, investment in centres and networks has been shown to yield high rates of return with regard to the productivity and quality of research output. On a broader scale, it can strengthen effective cooperation among universities, provinces and regions and help to engage the private sector and local community in working on common issues of broader concern. It also enhances the communication of research results both across disciplines within the research community and to a wider range of potential users in other sectors of society.

Research networks and centres enable university researchers, funding agencies, governments and other sectors to collaborate on longer-term research programs and activities.

Among the objectives of the program would be to increase cooperation in research areas such as innovation, productivity and sustainable growth, foreign trade and knowledge of cultures and the languages of our trading partners, labour relations and labour force adjustment, protection of the environment, quality of urban life and applied ethics. Enhanced funding of existing research centres at Canadian universities would, among other things, help them to expand their contacts and inter-university networks and bring a broader range of expertise to bear on key issues.

RESEARCH TRAINING As for other SSHRC programs, an important objective of the centres and networks program would be to support research training. Under the program, the number and quality of research training opportunities could be enriched by encouraging talented graduate students and researchers to work interdepartmentally and to participate in multidisciplinary and collaborative research. New opportunities for scholarly exchanges could also be established.

A cooperative, multidisciplinary approach is often the only one that will work effectively from a methodological standpoint.

OPTIMIZING RESOURCES As already noted, many of today's problems are too complex to be tackled effectively by a single group of researchers. A cooperative, multidisciplinary approach is often the only one that will work effectively from a methodological standpoint. Concomitantly, the costs involved in conducting such research are often high. Research centres enable research teams to share the direct and indirect costs of research, to benefit from economies of scale and to save other costs by using a common infrastructure for communicating research results.

A MELDING OF MINDS: THE INTERNATIONAL CONNECTION

A number of key developments over the last several years have served to underscore the fact that we live in a highly interdependent world. For example, we are increasingly aware that issues such as global environmental protection are inextricably linked to economic, political, social and cultural issues and that dealing with them requires significant breakthroughs — both in knowledge and in international cooperation. Moreover, in the last decade, we have witnessed an increasing incidence of global networks of activity. These range from trade and market networks, labour and political migrations, energy and technology flows, to the assessment of ecological and climatological impacts.

To ensure that Canadian researchers remain up-to-date on the latest findings and methodologies in their fields, Canada's participation in international research collaboration needs to be strengthened.

Such networks exert an important influence on Canada in a number of different ways. To ensure that Canadian researchers remain up-to-date on the latest findings and methodologies in their fields, Canada's participation in international research collaboration needs to be strengthened. The SSHRC's current programs in support of international research collaboration are not sufficiently developed for Canadian researchers to effectively pursue opportunities that arise through international contacts. Given current limitations, these programs cannot promote proper appreciation within the international research community of the advanced level of Canadian scholarship — recognition which is needed to ensure Canada's participation in all international research exchanges of major importance.

STRATEGY

Over the next five years, the Council plans to launch a new program of international scholarly exchange and collaboration. This program will include support for collaborative activity both within and across disciplines, with special emphasis given to the further development of interdisciplinary research. The objective is to assist exceptional Canadian researchers and research teams to establish linkages and, where appropriate, formal affiliations with researchers in other parts of the world. In addition, the Council intends to increase its support for international events held both in Canada and abroad.

GETTING THE MESSAGE OUT

A major concern of the Council is to ensure that research results in the social sciences and humanities are widely communicated, so that they may be put to best use for the maximum benefit of Canada and Canadians. Researchers need to know about key developments in their own and related disciplines to help define worthwhile research goals and avoid duplication of effort. Dissemination of information beyond the academic community is also vitally important. To adapt successfully in a rapidly changing and increasingly complex world, we must be able to understand the nature of the challenges we face, both as a society and as individuals. To make intelligent decisions we need to know as clearly as possible what options are available and the possible consequences of each.

To make intelligent decisions we need to know as clearly as possible what options are available and the possible consequences of each.

As noted in previous sections, formal and informal evaluations have indicated that research results need to be disseminated more effectively. While the Council believes that the responsibility for doing so lies first and foremost with the research community, the SSHRC recognizes that it must also play a stronger role in this area.

Over the next five years, the Council intends to focus on three priorities concerning communications: placing greater stress on dissemination activities within existing Council programs of research support; expanding the communications activities carried out by the Council itself; and providing new support for research into new communications technologies.

Successful applicants will be allowed to spend up to 10 per cent of the funds they receive on dissemination activities.

STRATEGIES

IMMEDIATE PROGRAM INITIATIVES With the recent program reforms, Council has made communications a fundamental and integral part of all its grants programs and activities. As of the 1990 competitions, applicants under the Research Grants program will be encouraged to outline their plans for communicating research results to other researchers and, where appropriate, to policy-makers, practitioners and the public. Under the Strategic Grants programs, applicants will be required to include such plans in their proposals and the proposed dissemination methods will be thoroughly reviewed as part of the application assessment. Under both programs, successful applicants will be allowed to spend up to 10 per cent of the funds they receive on the dissemination activities. Methods could include such activities as giving papers at conferences, or organizing seminars and workshops with policy-makers or other users of the research.

Other program initiatives noted earlier will also serve to accelerate the sharing of results and help build more effective linkages between the producers and immediate users of social sciences and humanities research. These initiatives include: the encouragement of multidisciplinary and multisectoral team research, the creation of a "partnership" component for strategic theme research, the establishment of joint initiatives with other government departments and the private sector and planned new support for research centres and networks. All will bring an important range of research expertise to bear on complex issues, and are expected to widen the communications circle as researchers and partners from different venues share developments within their network of new contacts.

Research administrators have a key role to play in helping researchers to communicate their results more effectively.

In addition, the SSHRC will actively encourage university research administrators to become more active in the communications process. These administrators have a key role to play in helping researchers at their universities to become more skilled at public relations. They can also help to make sure that the Council is made aware of particularly significant research results generated by grantholders within their institutions which should be targeted for broader public dissemination.

NEW SSHRC COMMUNICATION ACTIVITIES In addition to placing greater stress on dissemination activities carried out by the research community, the Council itself will undertake new and expanded communication activities to make key target audiences more aware of the research results generated by SSHRC programs. To this end, the Council will develop and implement a comprehensive communications plan.

A key thrust will be to provide leaders and decision-makers in the public and private sectors with regular updates on research findings.

A key thrust will be to provide leaders and decision-makers in the public and private sectors with regular updates on research findings. The Council also seeks to establish better communications with the various Canadian media, both to keep them informed of the developments in the social sciences and humanities, and to enlist their help in keeping the general public informed. For all target audiences, emphasis will be placed on providing information quickly and in a form that is suited to their needs and interests.

Another thrust will be to promote closer cooperation among the three federal granting councils, to share information and ideas on a more regular basis. Other initiatives could include developing complementary strategies for informing the Canadian public about the role of research in helping to secure Canada's future.

NEW COMMUNICATION TECHNOLOGIES In addition to immediate program initiatives, the Council plans to encourage the use of new technologies to achieve wider and more rapid dissemination of research results in the social sciences and humanities. However, much research needs to be done to ensure that in introducing these new technologies, key issues such as equitable access, authentication, intellectual property, quality control and the associated transformation of the intellectual process are dealt with properly. Assuming the availability of new resources, the SSHRC plans to launch a five-year program of research to support applied and policy-oriented research into the use and impacts of technology on research communication. The Council will explore the possibility of helping to fund such research through cost-sharing arrangements with other interested parties.

The SSHRC considers that an integral part of its responsibility is to measure and report on program effectiveness. It has in place, therefore, a formal evaluation policy which stipulates that independent and objective reviews of each of its grants and scholarships programs must be conducted at regular intervals. The intent has been to determine to what degree the program has been successful in meeting its stated objectives, including review of the program design, degree of participation by the target client population, results generated, cost effectiveness, and identification of desirable program modifications or alternatives. Such program evaluations will continue to be conducted by Council over the next five years.

However, commensurate with the broader vision of the Council's mandate underlying its strategic priorities for the next five years, the SSHRC must extend the scope of its evaluation activities.

To help obtain important feedback required to achieve long-term strategic goals, the SSHRC will review the nature and efficacy of its evaluation methods. More specifically, it will seek to assess the overall "state of health" of the Canadian social sciences and humanities research enterprise, its impacts on sectors beyond the academic community and the overall appropriateness and adequacy of existing program structures and funding approaches. The Council will also seek to assess the degree to which research findings in these fields are used in the process of policy development and decision-making in Canada, and how the state of social sciences and humanities research compares with that in other countries. Through such initiatives the Council will endeavour to ensure that its programs of support continue to constitute the most effective investment in research on behalf of all Canadians.

To help obtain important feedback required to achieve long-term strategic goals, the SSHRC will review the nature and efficacy of its evaluation methods.

TYING IT ALL TOGETHER

In the decades ahead, the impacts of new scientific, technological, political, economic and social developments — on individuals and society in general — will be felt on a massive scale, both nationally and globally. These changes will bring many benefits and opportunities. However, they are also certain to create many new socio-political, economic, cultural and moral problems and challenges.

In this context, the overall place and role of the social sciences and humanities in Canada must be critically reappraised at the national level. Research in these disciplines makes an invaluable contribution to the advancement of knowledge — knowledge which brings us insight into the nature of humanity, its past as well as its future. Moreover, systematic research within these disciplines into issues of national and global importance is needed for our society to deal with a host of current and emerging problems. To meet the enormous challenges that lie ahead, Canada must place a greater premium on social sciences and humanities research and must recognize the role of such research in policy formulation.

The vigorous support of basic research is the pivot on which all activities of the research enterprise rotate. Basic research is fundamental to the training of highly qualified researchers, teachers and students. It is also an essential underpinning for all strategic and applied research. In other words, basic research is equally important to maintain a dynamic and stimulating higher education system which contributes effectively to the advancement of knowledge, and to ensure that targeted research rests on a firm intellectual foundation. For these reasons, the Council remains committed to providing priority funding for basic research through its Research Grants program.

In the decades ahead, the impacts of new scientific, technological, political, economic and social developments will be felt on a massive scale.

Through the Strategic Grants programs, the SSHRC will continue to encourage research concerning national issues in Canada. Council's policies to promote cooperation, partnerships and multidisciplinarity within the strategic theme programs have been established with a view to sharpening the strategic research thrust. At the same time, both the new Joint Initiatives program and the redefined strategic themes have been designed with the goal of integrating research more effectively with policy-making and socio-economic development.

While maintaining an adequate level of support for existing core programs Council will focus over the next five years on three notable priorities. First, it will seek to increase support for the training of the next generation of researchers to ensure that Canada has the number of highly qualified personnel it needs in the social sciences and humanities to help

address social issues, contribute to sound decision-making and, above all, to maintain a vigorous national research capacity. Second, it will seek to strengthen the research infrastructure for basic and targeted research. Third, Council will work to ensure that research results are more widely disseminated so that they may be used to maximum benefit within all sectors of Canadian society. In addition, Council will intensify its efforts to measure both its program effectiveness and the overall impact of the social sciences and humanities research endeavour.

Canada's research in such areas as economics, environment and related social and cultural issues must continue to grow. Significant, long-term federal investment in research is indispensable to the development of effective government policies, to maintain the creative energies of the Canadian research community, and to help secure Canada's future on behalf of all Canadians. The SSHRC has set forth the priorities that it must act on to sustain Canada's research capacity. To follow through on these priorities, the SSHRC requires continuing and sufficient funding. We will continue our efforts to ensure that it is available.

Significant, long-term federal investment in research is indispensable to maintain the creative energies of the Canadian research community, to develop effective government policies, and to help secure Canada's future on behalf of all Canadians.

In sum, the Council has taken important steps to restructure and increase the effectiveness of its programs and to make them more responsive to Canada's evolving needs and circumstances. Research centres and networks, multidisciplinary research, and partnerships are important new approaches to supporting research and training in both targeted and independent research efforts. We are confident that, given adequate resources, the Council can continue to build on the current activities in its core programs and assist the social sciences and humanities research community to play a strong and effective role in helping Canada meet the challenges of the 1990s and beyond.

REGARD SUR L'AVENIR

LA STRATÉGIE QUINQUENNALE DU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Canada

Publié par le
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
255, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

N° de cat. CR22-6/1990

ISBN 0-662-57960-7

TABLE DES MATIÈRES

LE CANADA, UN PAYS EN MUTATION : DÉFINIR NOTRE AVENIR 1

LE CRSH : LA QUALITÉ AVANT TOUT 3

SUR LA CORDE RAIDE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 5

LA STRATÉGIE : 8

Faire appel aux meilleurs chercheurs 8

LES UNIVERSITÉS DES ANNÉES 1990 : UN CORPS PROFESSORAL VIEILLISSANT 8

LE SECTEUR PRIVÉ : CERNER LA CONCURRENCE 9

Structurer la recherche 12

LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE : CONCENTRER NOS EFFORTS 13

LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS STRATÉGIQUES : ABORDER LES PROBLÈMES COMPLEXES DE L'HEURE 15

LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU ET LE REGROUPEMENT SYNERGIQUE 19

LA RENCONTRE DES ESPRITS : UNE DIMENSION INTERNATIONALE 22

Diffuser le message 23

ÊTRE À LA HAUTEUR 26

BOUCLER LA BOUCLE 27

LE CANADA, UN PAYS EN MUTATION : DÉFINIR NOTRE AVENIR

En ce début de décennie, les Canadiens se trouvent devant des défis et des possibilités dont l'ampleur a été jusqu'ici inégalée. Dans le monde, des changements rapides et complexes se produisent simultanément dans plusieurs domaines. Ces changements sont attribuables en grande partie au fait que nous maîtrisons la technologie à un rythme de plus en plus accéléré. Nul ne pourrait nier que cette technologie a été une source de richesse et la cause de bien des formes de progrès, mais il faut reconnaître aussi qu'elle a ébranlé les fondations mêmes de notre vie économique et sociale.

Alors que nous continuons à pousser plus loin les frontières de la connaissance technologique, nous devons mettre autant de soin à en considérer les conséquences sociales et culturelles. Chaque fois que nous adoptons une nouvelle technologie, nous modifions — de multiples façons et à divers degrés — notre mode de vie individuel et collectif. Nous devons effectuer des analyses et découvrir des solutions qui tiennent pleinement compte de la complexité du nouveau milieu social que nous créons. Comment reconnaître les conséquences sociales et morales profondes des nouvelles technologies que nous adoptons de plus en plus rapidement et comment nous y adapter sans tarder et d'une manière humaine; comment assurer, par ailleurs, que nous ayons les compétences scientifiques et techniques nécessaires pour pouvoir agir efficacement dans une économie mondiale on ne peut plus concurrentielle; comment modifier le contexte qui préside à nos décisions et à notre comportement économique de manière à promouvoir des formes de développement plus équitables et plus compatibles avec l'environnement; comment réagir devant les ramifications sociales, économiques et éthiques d'une société vieillissante; comment favoriser l'harmonie et la justice dans un milieu caractérisé par la diversité culturelle et raciale, et comment assurer l'épanouissement constant d'une culture canadienne vibrante et distinctive : autant de questions qui méritent notre attention immédiate.

Alors que nous continuons à pousser plus loin les frontières de la connaissance technologique, nous devons mettre autant de soin à en considérer les conséquences sociales et culturelles.

Nous ne pouvons nous tourner vers l'extérieur pour apprendre à nous connaître et à évaluer la situation canadienne. Nous pouvons certes nous mettre à l'affût de ce qui se passe dans d'autres pays et tirer profit de leur expérience, mais nous devons considérer les défis auxquels le Canada fait face à partir d'une perspective qui soit la nôtre, une perspective enracinée dans nos valeurs et dans nos idéaux.

Dans le débat sur la manière de relever ces défis, la recherche en sciences humaines joue un rôle capital. Elle apporte des informations sur des structures organisationnelles innovatrices, des approches nouvelles pour résoudre les différends et des moyens de favoriser à la fois la

motivation et la productivité; elle permet en outre de connaître les cultures, les langues et les traditions de nos partenaires commerciaux, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. Ce sont là des éléments que le Canada ne saurait négliger s'il veut demeurer concurrentiel sur les marchés internationaux. La recherche en sciences humaines nous donne les outils dont nous avons besoin pour prévoir les grands changements structurels de l'économie, pour évaluer les avantages et les coûts de nouveaux moyens de développement et pour étudier les questions complexes d'éthique que soulèvent les améliorations technologiques rapides. Elle permet d'examiner les attitudes, les valeurs et les actions humaines qui expliquent les raisons de notre comportement destructif face à l'environnement. Elle établit le cadre dans lequel nous pouvons discuter de l'impact du vieillissement de la population sur la prestation des services sociaux, l'influence de ce facteur sur l'économie et le marché du travail canadiens, ainsi que les questions juridiques et morales associées au soin des personnes âgées. Elle laisse entrevoir des stratégies et des politiques sociales au moyen desquelles nous pouvons lutter contre la violence, le crime, l'analphabétisme et la pauvreté ainsi que remédier au manque de possibilités offertes aux jeunes. Elle nous aide enfin à prendre pleinement conscience de notre histoire et de notre culture et, partant, à mieux comprendre les traditions qui ont façonné l'expérience canadienne et le monde qui nous entoure. Enfin, la recherche en sciences humaines apporte une contribution essentielle à l'avancement des connaissances dans les champs du savoir qui fondent les civilisations; ces connaissances nous permettent de comprendre l'être humain et son environnement mental, social et physique; elles alimentent une réflexion essentielle sur le passé et le devenir des individus et de la société.

La recherche en sciences humaines apporte une contribution essentielle à l'avancement des connaissances dans les champs du savoir qui fondent les civilisations.

En bref, les chercheurs en sciences humaines ont la tâche énorme d'aider notre société à acquérir une vue d'ensemble de son passé, de son présent et de son avenir, et à prendre un nombre de décisions importantes et difficiles qui auront une incidence non seulement sur la distribution du pouvoir et de la richesse, mais aussi sur le mode de vie, les concepts ayant trait à la vie privée, le degré de respect de la vie privée, l'équilibre entre l'individu et le collectif, ainsi que l'évolution du contrôle démocratique et de la liberté. La formation et la recherche en sciences humaines favorisent l'esprit critique, le raisonnement et le jugement, développent les compétences analytiques et la capacité de communiquer de façon efficace. Les sciences humaines nous donnent une grande partie de l'information et des connaissances appliquées dont nous avons besoin pour surmonter les difficultés des années 1990.

LE CRSH : LA QUALITÉ AVANT TOUT

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'organisme fédéral chargé de promouvoir et d'appuyer, au pays, la recherche fondamentale, la recherche stratégique et la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines.

Pour ce faire, le Conseil administre des programmes de subvention, dont les programmes de subventions de recherche, les programmes de subventions stratégiques et les programmes de diffusion de la recherche et de relations internationales. Il offre des bourses de recherche dans le cadre de ses programmes de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales ainsi que par l'entremise de quelques programmes de bourses dans des domaines spécialisés. Le Conseil offre aussi son appui au milieu de la recherche au moyen de programmes conçus pour prêter main-forte à l'édition savante, et par le biais d'autres programmes visant à accroître les collections d'ouvrages sur les sciences humaines dans les bibliothèques canadiennes. En engageant un dialogue avec le gouvernement et la communauté de chercheurs et en assurant la liaison entre ces deux parties, le Conseil assume aussi un rôle de leader en ce qui concerne l'élaboration de la politique canadienne en matière de recherche.

Depuis sa création en 1978, le CRSH a stimulé la croissance et soutenu la vitalité du secteur des sciences humaines en donnant son appui aux chercheurs les plus compétents, aux étudiants les plus doués et aux projets de recherche les plus prometteurs. Au cours des dix dernières années, le Conseil a offert plus de 7 500 bourses de recherche et d'études, et il a financé un grand nombre de projets de recherche, de congrès, de sociétés et de revues savantes. Des recherches importantes ont été appuyées dans des domaines tels que la planification stratégique en économie, la politique fiscale et monétaire, la productivité, l'entrepreneuriat, le développement urbain, les relations industrielles, les études du travail et la gestion des ressources naturelles. Les bénéficiaires de subventions du CRSH ont aussi mené des recherches importantes touchant l'histoire canadienne, les études régionales, le bilinguisme, le fédéralisme, le droit constitutionnel, la diversité culturelle ainsi que les Autochtones du Canada et leurs communautés. Un certain nombre de grands projets d'édition financés par le Conseil et menés par des chercheurs canadiens ont été reconnus comme des travaux d'une qualité exceptionnelle tant au pays qu'à l'étranger. Les œuvres publiées grâce à l'aide du Conseil comprennent,

Des recherches importantes ont été appuyées dans des domaines tels que la planification stratégique en économie, la politique fiscale et monétaire, la productivité, l'entrepreneuriat, le développement urbain, les relations industrielles, les études du travail et la gestion des ressources naturelles.

nottament le *Trésor de la française au Québec*, le *Corpus d'éditions critiques de littérature canadienne-française et québécoise* et *Le patrimoine musical canadien*. En outre, le Conseil a appuyé des projets de recherche stratégique importants qui contribuent à mieux faire comprendre les problèmes sociaux du Canada dont, par exemple, la violence au sein de la famille, le stress relié au travail, le vieillissement de la population, le racisme, le sexisme et le chômage chez les jeunes.

En bref, grâce à ses programmes et à ses activités, le CRSH a contribué à la formation d'un milieu de recherche au Canada dans le domaine des sciences humaines, et ce milieu a accru grandement nos connaissances de base sur des questions sociales, économiques, politiques et culturelles de première importance. Toutefois, afin de veiller à ce qu'il puisse continuer à déchiffrer la complexité des questions contemporaines, le Canada doit fortifier la capacité nationale de recherche dans ces domaines. On doit faire en sorte que, de par sa nature et son niveau, l'appui offert aux chercheurs rende ces derniers susceptibles de demeurer à l'avant-garde.

On doit faire en sorte que, de par sa nature et son niveau, l'appui offert aux chercheurs rende ces derniers susceptibles de demeurer à l'avant-garde.

C'est donc avec une vigueur renouvelée et une vision plus vaste de son mandat que le Conseil envisage la prochaine décennie. La détermination d'appuyer la recherche fondamentale dans l'ensemble des disciplines doit demeurer la principale responsabilité du CRSH et il en sera ainsi. Parallèlement, le Conseil reconnaît la nécessité d'imbriquer la recherche et les questions sociales et culturelles et de faire en sorte qu'il puisse aider davantage les secteurs public et privé à prendre des décisions éclairées. Dans cette optique, l'énoncé de mission adopté en 1988 reconnaît formellement qu'en formulant ses politiques d'appui à la recherche, le Conseil doit prendre en considération les divers besoins de la société, du gouvernement et du milieu de la recherche. Ce sont là les principes qui le guideront au cours des cinq prochaines années.

SUR LA CORDE RAIDE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Face à l'escalade des coûts et au climat de contraintes économiques qui prévaut, tous les secteurs de la société canadienne se trouvent en concurrence de plus en plus directe les uns par rapport aux autres pour l'obtention de ressources financières. Le Conseil n'oublie pas que, comme tous les organismes gouvernementaux, il doit redoubler d'efforts pour utiliser ses ressources financières, et ses autres ressources, d'une manière aussi efficace que possible.

Toutefois, en ce début de décennie, il est à remarquer qu'en termes réels, le budget du Conseil dépasse à peine celui de 1979 *(Tableau 1)*. Par rapport au financement total accordé aux trois conseils fédéraux qui subventionnent la recherche (le CRSH, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et le Conseil de recherches médicales), la part du CRSH est passée de 16 p. cent en 1978-1979 à 12 p. cent au cours des dernières années *(Tableau 2)*. Dans l'ensemble, calculés en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), les montants investis par le Canada dans la recherche et le développement sont devenus inférieurs à ceux qu'investissent ses principaux partenaires commerciaux *(Tableau 3)*. En outre, de cette proportion déjà rétrécie, la part allouée aux sciences humaines a aussi diminué de façon significative au cours de la dernière décennie *(Tableau 4)*.

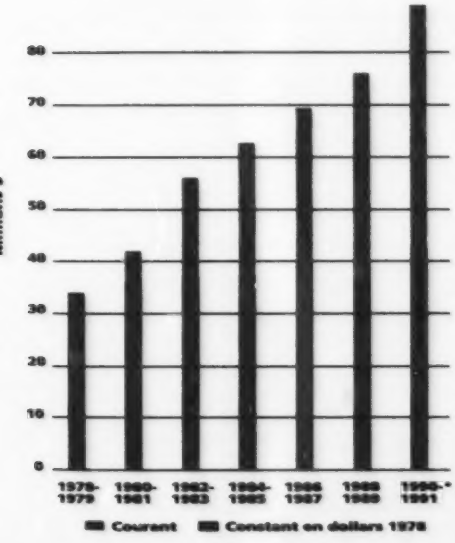

Tableau 1
Budget total du CRSH

* prévu
Source : Gouvernement du Canada
Budget des dépenses :
Partie III

Comme il a déjà été souligné à maintes occasions, le nanisme dont souffre le budget du CRSH menace de ralentir et de compromettre sérieusement la recherche avancée en sciences humaines au Canada. Il faut de l'argent pour faire fructifier des idées, et les niveaux de financement accordés au Conseil ne sont tout simplement pas suffisants pour permettre d'appuyer la recherche nécessaire à l'étude des questions vitales qui touchent la société canadienne. Par exemple, les données sur les demandes présentées dans le cadre du

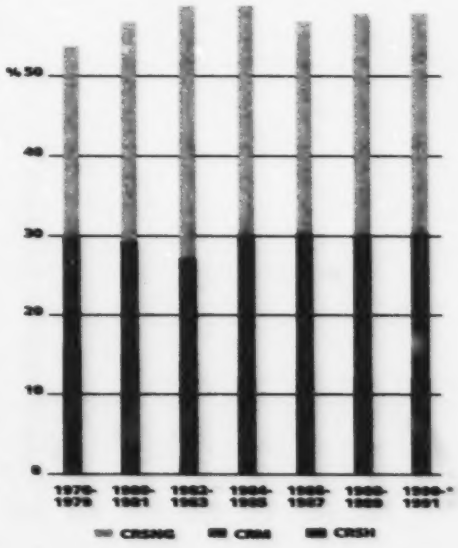

Tableau 2
Parts respectives du budget total des trois Conseils subventionnaires

* prévu
Source : Gouvernement du Canada
Budget des dépenses : Partie III

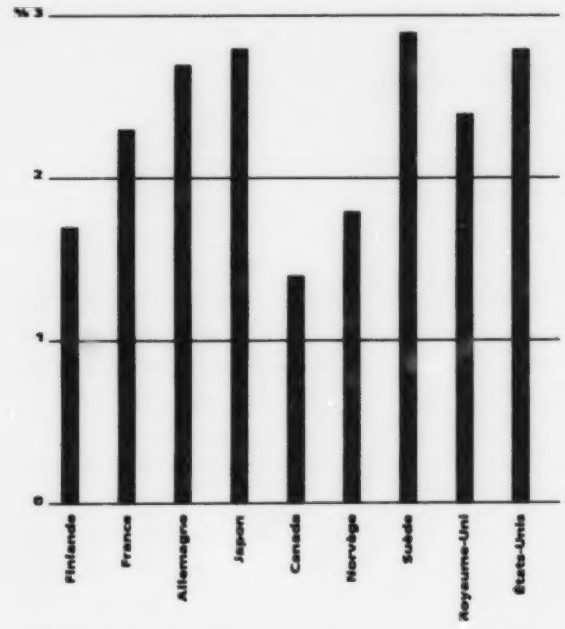

Tableau 3
Dépenses brutes en R-D en pourcentage du PIB

Source : OCDE banque de données 1988

Programme de subventions de recherche du CRSH au cours des dix dernières années révèlent une augmentation constante du nombre de demandes reçues *(Tableau 5)*. Au cours de cette même période, le montant total des budgets associés à ces demandes a augmenté de 12,9 millions de dollars à 56,7 millions. Faute d'une augmentation équivalente du budget du Conseil, le taux de succès des candidats a baissé de façon alarmante. Nos comités de sélection, composés d'experts, ont approuvé et recommandé le financement de nombreux projets, qui ont dû être refusés faute de fonds.

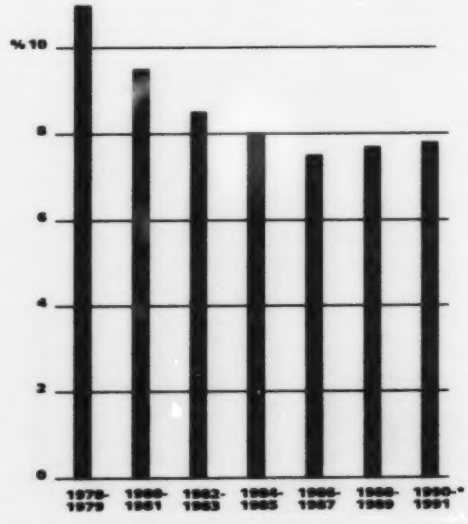

Tableau 4
Pourcentage des dépenses intérieures brutes de R-D pour les sciences sociales et humaines

** prévu*
Source : CRSH

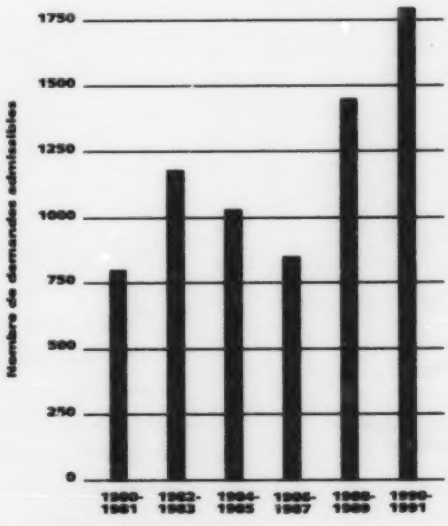

Tableau 5
Demande au Programme des subventions de recherche du CRSH

Source : CRSH

Afin d'assurer un développement social et économique qui s'harmonise avec les progrès scientifiques et technologiques, le Canada doit de toute urgence, par des moyens budgétaires et autres, appuyer un effort de recherche cohérent et intégré. Pour les raisons citées plus haut, cet appui doit comprendre des mesures assez dynamiques pour être apte à nourrir une vigoureuse base nationale de recherche en sciences humaines.

Les sections suivantes présentent les priorités stratégiques que le Conseil de recherches en sciences humaines doit adopter au cours des cinq prochaines années pour que le secteur national de la recherche puisse non seulement poursuivre ses activités de manière efficace dans ce domaine, mais aussi les mener plus loin. Il faut toutefois souligner qu'on ne pourra respecter ces priorités qu'en fonction du financement. Dans le contexte d'une insuffisance de fonds, bon nombre de nos plans ayant pour objet de diversifier nos activités et de lancer de nouvelles initiatives pour permettre à notre milieu de la recherche de demeurer aux premiers rangs en terme d'excellence devront nécessairement demeurer à l'état de projet.

LA STRATÉGIE

Afin de rendre le milieu de la recherche plus apte à aider le Canada à relever les défis des années 1990, le Conseil concentrera ses efforts sur trois priorités au cours des cinq prochaines années. Ces trois priorités sont les suivantes : assurer la formation d'une relève dynamique dans le domaine des sciences humaines; élaborer et mettre en œuvre des structures de recherche qui rehausseront la qualité, la productivité et l'à-propos de la recherche et enfin, trouver des moyens de rendre plus efficace la diffusion des résultats de la recherche. En se consacrant à ces priorités, le Conseil réaffirme son mandat fondamental qui est de promouvoir et d'appuyer la recherche, et il continue à poursuivre ses quatre grands objectifs :

1. favoriser l'avancement des connaissances en encourageant la recherche fondamentale dans le domaine des sciences humaines;
2. appuyer la recherche stratégique, dans des domaines d'importance nationale;
3. s'assurer que le Canada puisse toujours compter sur une capacité nationale de recherche et d'expertise en sciences humaines en appuyant une formation de haut niveau dans les disciplines des sciences humaines;
4. favoriser les communications entre les chercheurs au Canada et à l'étranger et promouvoir l'intérêt et l'utilisation des résultats des recherches subventionnées par le CRSH parmi les milieux de la recherche, le grand public et les secteurs public et privé.

Les trois sections qui suivent expliquent les plans que le Conseil a établis pour atteindre ses priorités.

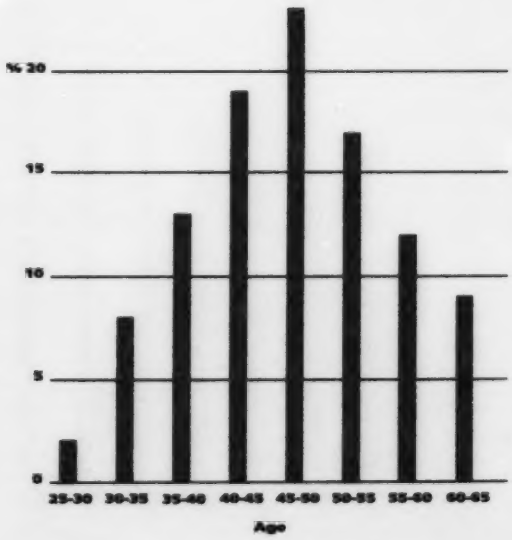

Tableau 6
La situation du corps professoral dans 41 universités canadiennes en 1987-1988

Source : Bulletin ACPU (mai 1989)

FAIRE APPEL AUX MEILLEURS CHERCHEURS

On prévoit que le personnel hautement qualifié en sciences humaines fera l'objet d'une demande considérablement plus forte au cours des dix prochaines années. Afin de s'assurer que cette demande soit satisfaite, il faut affecter des ressources adéquates à la formation en recherche.

LES UNIVERSITÉS DES ANNÉES 1990 : UN CORPS PROFESSORAL VIEILLISSANT Il est évident que nos universités changeront très rapidement dans un court laps de temps. Compte tenu de

l'âge moyen des membres du corps professoral, nous savons qu'une proportion importante de professeurs d'université prendront leur retraite vers la fin des années 1990. Il en résultera un grand nombre de vacances dans les facultés de sciences humaines. En 1987-1988, 26 p. cent des enseignants universitaires à temps plein en sciences sociales, et plus de 40 p. cent des enseignants en sciences humaines, étaient âgés de plus de 50 ans *(Tableau 6)*. Certaines universités prévoient que la moitié de leur personnel enseignant prendra sa retraite d'ici l'an 2000. Pour les universités du Canada dans leur ensemble, la situation est particulièrement inquiétante étant donné que le domaine des sciences humaines occupe plus de la moitié du personnel enseignant. Compte tenu de ce phénomène de vieillissement du corps professoral, il devient essentiel de faire en sorte que la relève soit bien préparée dans nos disciplines.

LE SECTEUR PRIVÉ : CERNER LA CONCURRENCE Le First National Conference on Business-Education Partnerships a mis en lumière le fait que la réussite d'une firme moderne est tributaire d'innovations de nature intrinsèquement socio-technique. L'économie japonaise, pour ne citer qu'un exemple, illustre bien l'avantage concurrentiel que procurent l'accès immédiat à une main-d'œuvre hautement qualifiée et bien organisée et l'utilisation des dernières technologies de pointe. Aujourd'hui, l'économie dans son ensemble étant fortement axée sur les connaissances, la performance des entreprises est tributaire de la formation universitaire et technique du personnel, non seulement en ce qui concerne la recherche et le développement, mais aussi dans toutes les sphères d'activités propres à une entreprise. Les équipes de gestion doivent faire face à de nouvelles situations qui exigent des compétences nouvelles. La présence de gestionnaires capables de s'adapter aux changements rapides, de communiquer clairement ainsi que de faire preuve de leadership et de savoir-faire administratif, est l'une des principales conditions nécessaires au rehaussement de la productivité et de la capacité concurrentielle d'un pays.

La présence de gestionnaires capables de s'adapter aux changements rapides, de communiquer clairement ainsi que de faire preuve de leadership et de savoir-faire administratif, est l'une des principales conditions nécessaires au rehaussement de la productivité et de la capacité concurrentielle d'un pays.

Le commerce extérieur crée trois millions d'emplois au Canada et canalise le tiers de tout ce que nous produisons (source : Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada). En outre, la mondialisation des marchés s'accélérant constamment, notre secteur privé

doit posséder une meilleure connaissance des cultures, des langues, des habitudes et des préférences de ses partenaires commerciaux et de ses clients étrangers. C'est en connaissant davantage ces caractéristiques culturelles et politiques que nous découvrirons des moyens efficaces de conserver nos marchés et d'en conquérir de nouveaux.

Nous savons que si elles veulent franchir ces obstacles de façon efficace, les firmes doivent recourir à des experts des diverses composantes des sciences humaines, dont l'administration, le marketing, le droit, les relations industrielles, l'économie, la psychologie et la sociologie, pour ne nommer que celles-ci. Cette hypothèse a été confirmée au cours des vingt dernières années, car le secteur privé a fait appel de façon croissante aux diplômés en sciences humaines. Le commerce et la gestion, par exemple, en sont venus à compter de plus en plus sur les services des experts en sciences sociales et cette demande a créé de nombreuses nouvelles possibilités de carrière. Selon Statistique Canada, en 1971 les diplômés en sciences humaines occupaient 18 p. cent des postes du secteur privé; en 1978, cette proportion se situait à 35 p. cent. En outre, les statistiques provisoires pour 1989 indiquent que le taux est passé à 46 p. cent. La tendance à la hausse de la demande de personnel hautement qualifié dans ces domaines devrait se maintenir dans les années qui viennent, car le Canada passe graduellement d'une économie basée sur les ressources naturelles à une économie de services axée sur les connaissances.

Afin de répondre aux besoins des universités et des secteurs public, privé et communautaire, il est essentiel d'affecter suffisamment de ressources pour assurer une formation avancée en sciences humaines.

STRATÉGIES

Afin de répondre aux besoins des universités et des secteurs public, privé et communautaire, il est essentiel d'affecter suffisamment de ressources pour assurer une formation avancée en sciences humaines. Pour les cinq prochaines années, le Conseil a adopté comme stratégie d'accroître son aide aux étudiants dans le cadre de son Programme de bourses, et d'accorder plus d'importance aux possibilités de formation en recherche offertes par l'entremise de ses autres programmes. En ce qui concerne le Programme de bourses, le Conseil a l'intention de se concentrer sur les priorités suivantes : raffermir son programme d'aide aux étudiants, enrichir son programme de bourses postdoctorales et établir un nouveau programme de coopération à l'intention surtout des étudiants de deuxième cycle. On trouvera à la rubrique « Structurer la recherche » une description des autres initiatives qui seront lancées dans le cadre d'autres programmes pour appuyer la formation en recherche.

Afin de répondre aux besoins du Canada, le Conseil devrait appuyer de 10 à 15 p. cent des étudiants de deuxième et troisième cycles.

AIDE AUX ÉTUDIANTS DE 2E ET 3E CYCLES D'après des données récentes, il y a plus de 28 000 étudiants de deuxième et troisième cycles en sciences humaines qui étudient à plein temps au Canada. Le CRSH ne peut présentement aider que 4,3 p. cent de ces étudiants à poursuivre des études avancées compte tenu du financement actuel. Pour l'heure, il doit limiter son appui aux étudiants de troisième cycle seulement. Le Conseil n'a qu'un taux de succès de 20 p. cent pour les nouvelles demandes de bourses au niveau du doctorat. Il est évident que la proportion est beaucoup trop faible pour assurer le recrutement continu nécessaire pour répondre à la demande telle qu'elle se dessine. Dans le but de rendre possible la formation d'un nombre adéquat de personnes hautement qualifiées pouvant répondre aux besoins du Canada, le Conseil devrait appuyer de 10 à 15 p. cent des étudiants de deuxième et troisième cycles en sciences humaines.

PROGRAMME DE BOURSES POSTDOCTORALES Bien que l'on anticipe un accroissement important de la demande de personnel hautement qualifié au sein des universités, le nombre de postes vacants sera limité pendant un certain temps. À moins de pouvoir profiter d'autres possibilités durant cette période creuse, bon nombre des meilleurs diplômés de troisième cycle devront songer à faire carrière de chercheur à l'étranger, sans quoi ils devront renoncer tout à fait à leurs travaux de recherche. Compte tenu des niveaux de financement actuels, le Conseil ne peut appuyer qu'un tiers des candidats dans le cadre du Programme de bourses postdoctorales bien que les comités de sélection aient recommandé 50 p. cent des demandes. Le Conseil voudrait engager des fonds supplémentaires afin d'accorder davantage de bourses postdoctorales à de jeunes chercheurs au cours des cinq prochaines années.

Le Conseil ne peut appuyer qu'un tiers des candidats dans le cadre du Programme de bourses postdoctorales bien que les comités de sélection aient recommandé 50 p. cent des demandes.

NOUVEAU PROGRAMME COOPÉRATIF POUR LES ÉTUDIANTS DE DEUXIÈME CYCLE Dans le but de favoriser la coopération entre les universités, le gouvernement et le secteur privé en vue de la formation d'une relève qualifiée en sciences humaines, le Conseil voudrait mettre sur pied un

nouveau programme coopératif. L'objectif du programme serait d'accorder un appui à la formation de deuxième cycle en études interdisciplinaires ainsi que dans d'autres domaines jugés prioritaires, et d'intégrer une composante de recherche appliquée ou d'expérience pratique de travail au programme d'étude et de recherche. Ces programmes « études-travail » se sont révélés très efficaces dans d'autres pays tels que l'Allemagne de l'Ouest, où il est rare que des étudiants diplômés ne possèdent pas à leur sortie les compétences qu'exige d'emblée les secteurs privé et public. Les étudiants et les employeurs au Canada pourraient, eux aussi, tirer profit d'un tel programme.

STRUCTURER LA RECHERCHE

Dans le milieu scientifique mondial, les façons de produire et d'intégrer le savoir évoluent rapidement. Il importe que la communauté scientifique canadienne soit pleinement intégrée à cette évolution.

Les chercheurs doivent devenir plus aptes à travailler de concert afin de découvrir de nouvelles manières de résoudre les problèmes d'importance nationale.

Nous devons redoubler d'efforts pour favoriser l'excellence en recherche. Nous devons aussi, systématiquement et promptement, élargir nos infrastructures de recherche de manière à faire collaborer les sciences humaines, les sciences naturelles et médicales et le génie. Les chercheurs dans ces disciplines doivent devenir plus aptes à travailler de concert afin de découvrir de nouvelles manières de résoudre les problèmes d'importance nationale. Ils doivent également élargir leur champ de compétence par le biais d'une étroite collaboration avec des chercheurs œuvrant à l'extérieur du milieu universitaire — par exemple, dans le milieu des affaires, les organismes non gouvernementaux, les syndicats et les divers paliers de gouvernement.

Dans cette perspective, le Conseil a l'intention de concentrer ses efforts dans les domaines suivants : revitaliser ses programmes de subventions de recherche et de subventions stratégiques, promouvoir la création de centres et de réseaux de recherche et améliorer ses programmes de collaboration internationale.

Les possibilités de recherche et de formation pour les nouveaux chercheurs et les étudiants recevront une attention nouvelle, et les projects interdisciplinaires

LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE : CONCENTRER NOS EFFORTS

Le Conseil réaffirme l'objectif qu'il s'est donné d'appuyer la recherche fondamentale indépendante et d'accorder la priorité à son Programme de subventions de recherche. Afin d'améliorer la productivité et le rendement de ce programme, plusieurs remaniements importants de ses priorités seront effectués à partir de 1990 : une plus grande importance sera accordée aux réalisations antérieures en recherche et aux projets à long terme, les possibilités de recherche et de formation pour les nouveaux chercheurs et les étudiants recevront une attention nouvelle, et les projets interdisciplinaires seront activement promus.

STRATÉGIES

L'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET LE FINANCEMENT À PLUS LONG TERME Le rétrécissement effectif des budgets commande un soutien de la recherche qui soit davantage garant de succès. Afin de s'assurer que les fonds qu'il a affectés au Programme de subventions de recherche soient utilisés aussi efficacement que possible, le Conseil a apporté deux changements importants aux critères utilisés pour évaluer les demandes de subvention. Premièrement, les candidats seront évalués surtout d'après leurs réalisations antérieures en matière de recherche et d'après l'aptitude dont ils auront fait preuve à mener la recherche à bonne fin. Des critères nouveaux et rigoureux seront établis afin de permettre aux comités de sélection d'évaluer plus rapidement la qualité des travaux antérieurs du candidat, et la contribution que ces travaux ont apportée à l'avancement de la connaissance. Ceci permettra de mieux faire ressortir l'excellence en recherche et devrait fournir au Conseil des données importantes sur les qualités et les faibles ses de la recherche dans divers domaines.

Des critères nouveaux et rigoureux seront établis afin de permettre aux comités de sélection d'évaluer plus rapidement la qualité des travaux antérieurs et les subventions seront accordées pour des programmes de recherche de vaste portée, bien planifiés et à long terme.

Deuxièmement, le Conseil reconnaît aussi que de nouvelles modalités de financement sont nécessaires pour permettre aux chercheurs de s'adapter à la plus grande complexité des sujets de recherche actuels et de ceux qui se font jour. À compter de 1990, les subventions seront accordées pour des programmes de recherche de vaste portée, bien planifiés et à long terme, plutôt que pour des projets plus étroitement définis. En termes plus précis, la durée des subventions types sera de trois ans. Dans ce nouveau contexte, les chercheurs auront plus de possibilités de gérer leur propre programme. En cours de route, ils pourront préciser leurs perspectives théoriques et leurs méthodologies en fonction des découvertes et des hypothèses qui se dégagent de leurs travaux, ce qui leur permettra d'obtenir des résultats plus satisfaisants.

LES NOUVEAUX CHERCHEURS La nécessité d'appuyer le développement de la prochaine génération de chercheurs au Canada constitue l'une des responsabilités premières du Conseil. Ces chercheurs devront posséder des compétences et une imagination du plus haut niveau s'ils doivent contribuer au mieux-être de tous les Canadiens, à une époque où le milieu social, économique et politique mondial devient de plus en plus complexe. Par conséquent, des mesures spéciales seront prises pour encourager ceux qui débutent leur carrière de recherche ou qui n'ont pas encore eu l'occasion d'établir de solides antécédents de recherche. Pour ces nouveaux chercheurs, les comités de sélection mettront d'avantage l'accent sur la qualité du programme de recherche proposé plutôt que sur le dossier des réalisations antérieures.

L'OUVERTURE SUR LA FORMATION Le rapport étroit qui existe entre la recherche et l'enseignement est à la base de notre système universitaire. Afin que les professeurs de la prochaine génération soient résolument engagés dans une démarche de recherche dynamique, il importe qu'ils aient été formés dans un environnement qui valorise la dimension pédagogique de la recherche. De plus, c'est en travaillant avec des chercheurs productifs et engagés que les jeunes chercheurs se mesureront à l'excellence. Par conséquent, il est essentiel de resserrer les liens entre la recherche et l'enseignement dans les universités si l'on veut améliorer la qualité et les promesses de la recherche.

C'est en travaillant avec des chercheurs productifs et engagés que les jeunes chercheurs se mesureront à l'excellence.

À cette fin, le Conseil a modifié les objectifs de son Programme de subventions de recherche afin d'y inclure la formation des futurs chercheurs et, à compter de 1990, il inclura au nombre des critères d'évaluation des réalisations antérieures des candidats, les contributions que ces derniers auront apportées à la formation de futurs chercheurs en sciences humaines, qu'ils soient au niveau du premier cycle, de la maîtrise ou du doctorat.

PROJETS INTERDISCIPLINAIRES À partir de 1990, les projets de recherche qui font appel à plus d'une discipline seront activement promus tout comme les projets disciplinaires. En conséquence, il y aura maintenant un comité interdisciplinaire parmi les comités de sélection pour le Programme de subventions de recherche. Les candidats seront libres de soumettre leur demande ou bien au comité interdisciplinaire, ou bien à l'un des autres comités de sélection.

LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS STRATÉGIQUES : ABORDER LES PROBLÈMES COMPLEXES DE L'HEURE

La recherche sur des thèmes stratégiques a été à la base des programmes de subventions stratégiques du CRSH depuis leur mise sur pied en 1979, et elle constitue l'une des activités importantes auxquelles s'intéresse le Conseil. Vu que les questions contemporaines sont fort complexes et qu'elles débordent souvent les cadres d'une seule discipline ou d'un seul champ de connaissance, ce programme vise à favoriser une approche multidisciplinaire en matière de recherche. Une évaluation récente du programme des thèmes stratégiques a révélé que la recherche menée dans le cadre de ce programme a contribué sans équivoque à l'enrichissement des connaissances et a réussi à éveiller l'intérêt de nombreux chercheurs dans les domaines de recherche prioritaires. Toutefois, l'évaluation a aussi montré qu'un nombre relativement faible d'équipes multidisciplinaires participaient au programme et, en outre, qu'il fallait rendre plus efficaces les mécanismes servant à diffuser les résultats de la recherche au-delà du milieu universitaire, c'est-à-dire auprès d'autres groupes et secteurs aptes à en tirer parti.

Les questions contemporaines sont fort complexes et elles débordent souvent les cadres d'une seule discipline ou d'un seul champ de connaissance.

STRATÉGIES

Face aux nouveaux problèmes de portée nationale et à ceux qui sont en voie d'émerger, un ensemble de thèmes stratégiques nouveaux et révisés seront financés, au cours des cinq prochaines années, dans le cadre des programmes de subventions stratégiques. Le Conseil a identifié trois priorités qui constitueront désormais sa feuille de route pour ces programmes : il favorisera la recherche menée à partir d'une perspective multidisciplinaire ou par des équipes de chercheurs; les critères établis pour l'octroi de subventions correspondant à chacun des thèmes stratégiques encourageront les candidats à former des partenariats de recherche avec

des organismes des secteurs privé et public; et le Conseil encouragera la planification d'initiatives conjointes en vertu desquelles il collaborera avec les secteurs public et privé en vue d'élaborer et de financer des recherches sur de nouvelles questions d'intérêt commun (c'est-à-dire, en plus des thèmes pour lesquels le Conseil constitue normalement la seule source de financement).

NE PAS DÉVIER DE SON COURS Afin de s'assurer que les programmes de subventions stratégiques atteignent leurs objectifs, le Conseil doit périodiquement évaluer l'état de la recherche menée dans le cadre d'un thème en particulier pour déterminer s'il faut modifier soit le thème en question, soit la composition globale du programme. À la suite d'une telle réévaluation, deux des cinq thèmes du Conseil ont été remaniés pour la période allant de 1990 à 1995.

Face aux nouveaux problèmes de portée nationale et à ceux qui sont en voie d'émerger, un ensemble de thèmes stratégiques nouveaux et révisés seront financés, dans le cadre des programmes de subventions stratégiques.

Le thème intitulé La science, la technologie et les valeurs humaines s'appelle maintenant La politique scientifique et technologique du Canada. Ce thème révisé favorisera la recherche sur trois sujets : la relation entre la technologie et la société et l'impact de la technologie sur la qualité de vie; les incidences des nouvelles technologies sur les conditions de travail, et les questions de politique publique concernant la gestion de l'impact social des nouvelles technologies.

Le thème qui portait sur la gestion de l'organisation au Canada est maintenant intitulé La mondialisation de l'économie : défi de gestion. Grâce à sa nouvelle orientation, ce thème rendra plus attrayants les efforts de collaboration entre les chercheurs en milieu universitaire et les gestionnaires des organismes publics et privés et sera plus à même de donner lieu à des recherches dont les résultats seront utilisables dans le domaine de la gestion de l'innovation et du changement.

En outre, pour permettre aux chercheurs de réagir judicieusement à la multitude de questions d'éthique qui se posent aujourd'hui, le Conseil financera la recherche sur le nouveau thème stratégique intitulé L'éthique appliquée. Ce thème sera subdivisé en trois domaines de première importance : la déontologie biomédicale, l'éthique commerciale et professionnelle, et l'éthique environnementale.

Les comités de sélection accorderont la priorité aux projets et aux activités multidisciplinaires, ainsi qu'aux projets entrepris par des groupes de chercheurs.

PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE ET RECHERCHE DE GROUPE À partir de 1990, de nouveaux critères de sélection seront utilisés pour octroyer les subventions stratégiques de recherche portant sur l'un des cinq thèmes. Les comités de sélection accorderont la priorité aux projets et aux activités multidisciplinaires, ainsi qu'aux projets entrepris par un groupe de chercheurs (deux ou plus). Ils continueront quand même à considérer les demandes de personnes n'ayant pas l'intention de travailler au sein d'un groupe ou d'une équipe multidisciplinaire, si le projet proposé a le potentiel de contribuer d'une manière particulièrement marquante au développement d'une masse critique de recherches de haute qualité sur un thème précis.

PARTENARIATS Le Conseil encourage fortement l'établissement de partenariats entre les chercheurs universitaires et les organismes publics et privés en ce qui concerne la recherche sur tous les thèmes stratégiques. Ce nouvel élément du programme encouragera les chercheurs à établir des liens formels avec une ou plusieurs entités du secteur public ou privé dans le but d'entre prendre conjointement des projets de recherche ou d'autres activités connexes. En favorisant la création de liens ou de partenariats entre les universitaires, les praticiens et les responsables des politiques, le Conseil veut rehausser l'efficacité et l'impact des efforts des chercheurs ou groupes de chercheurs, porter les questions importantes à l'attention des secteurs public et privé et du grand public et, enfin, aider à créer un milieu capable d'étudier les questions et les préoccupations d'importance nationale sous un angle nouveau.

Les demandes de financement présentées en vertu de l'une ou l'autre des composantes des programmes de subventions stratégiques dont le projet proposé compte un partenaire seront privilégiées.

Les demandes de financement présentées en vertu de l'une ou l'autre des composantes des programmes de subventions stratégiques (subventions stratégiques de recherche, formation de réseaux de recherche, ateliers de recherche et subventions de développement de partenariats) dont le projet proposé compte un partenaire seront privilégiées. Idéalement, le partenaire doit participer à tous les stades du projet, de la conception jusqu'à la réalisation et la diffusion des résultats. Le partenaire pourra fournir une aide financière, ou encore, sa participation pourra se traduire par la location d'un local et d'équipement, ou consister à

mettre à la disposition des chercheurs les services d'experts auxquels il a accès, son personnel ou ses divers contacts ou réseaux. Avant tout, le Conseil privilégiera la flexibilité dans la manière d'utiliser les partenariats de façon à promouvoir la collaboration avec les secteurs privé, public et communautaire et également avec des partenaires à l'étranger. Cette flexibilité permettra aux chercheurs des petites autant que des grandes universités de trouver des formes de partenariat qui leur conviennent.

En établissant cette nouvelle composante du programme, le Conseil espère voir se développer un nouveau mouvement synergique dans tous les domaines de la recherche, grâce à la canalisation efficace des ressources humaines et financières. On prévoit que les partenaires tireront profit de ce programme en ayant l'occasion de travailler avec certains des meilleurs chercheurs au Canada et en pouvant participer directement à des travaux de recherche qui produiront des résultats se rapportant à leurs intérêts. Cette forme de participation entraînera par ailleurs des coûts inférieurs à ceux qu'ils auraient dû assumer s'ils avaient entrepris ces travaux de façon isolée.

Le Programme d'initiatives conjointes a été conçu pour inciter les organismes gouvernementaux, les sociétés privées ou les organismes communautaires à collaborer avec le CRSH afin d'élaborer et de financer conjointement des projets de recherche dans des domaines où des besoins se font sentir.

INITIATIVES CONJOINTES En encourageant la formation de partenariats à des fins de recherche et en lançant un programme d'initiatives conjointes, le Conseil atteint en grande partie son objectif de revitaliser les programmes de subventions stratégiques. Comme il a été mentionné plus haut, le Programme d'initiatives conjointes a été conçu pour inciter les organismes gouvernementaux, les sociétés privées ou les organismes communautaires à collaborer avec le CRSH afin d'élaborer et de financer conjointement des projets de recherche dans des domaines où des besoins se font sentir. Le programme s'articule autour de deux idées principale ; le sujet ou domaine de recherche doit faire partie de ceux qui ont été jugés prioritaires sur le plan national, et les critères de recherche doivent être définis de manière à promouvoir la formation d'équipes multidisciplinaires.

Le Conseil a déjà fait des progrès considérables en ce domaine en lançant plusieurs initiatives conjointes importantes avec d'autres organismes fédéraux. En effet, cinq ententes conjointes ont déjà été conclues jusqu'à présent. Une de ces ententes a été signée au début de 1990 en collaboration avec Multiculturalisme et Citoyenneté Canada dans le but d'entreprendre un examen de l'état de la recherche dans le domaine du multiculturalisme et, d'après ce qui en résultera,

il se pourrait que les deux partenaires s'unissent à nouveau pour financer d'autres recherches en ce domaine. Le CRSH s'est aussi joint au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour financer une initiative conjointe ayant pour objet d'étudier l'autonomie gouvernementale et le développement économique chez les Autochtones. En outre, un projet-pilote de sept mois pouvant mener à une initiative conjointe de cinq ans a été mené par le CRSH, le ministère de la Justice et le ministère du Solliciteur général sur le droit et les questions d'ordre social au Canada. Par ailleurs, le CRSH et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont conclu une entente pour établir un programme conjoint intitulé Chaires en gestion du changement technologique; le financement de ce programme sera partagé par les deux conseils, les universités et les entreprises du secteur privé. Enfin, partageant la conviction que l'interaction entre les sciences sociales, les sciences naturelles et le génie doit, à l'avenir, être à la base de la formulation de la politique scientifique du Canada, le CRSH et le CRSNG ont établi un nouveau programme conjoint intitulé Bourses de maîtrise en politique scientifique.

Outre ces cinq initiatives conjointes, dix autres initiatives sont présentement à l'étude au Conseil. Les domaines proposés seront annoncés lorsque chaque entente sera formellement conclue.

LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU ET LE REGROUPEMENT SYNERGIQUE

Dans de nombreux domaines-clés, il n'est pas possible d'améliorer de façon marquée la productivité et la qualité de la recherche sans investir systématiquement dans les moyens de recherche. Dans bien des secteurs des sciences humaines, on trouve des chercheurs dont les travaux sont avancés à un point tel qu'il s'entr'ouvre tout un monde de possibilités; cependant, plusieurs de ces chercheurs ne peuvent poursuivre leur recherche à défaut d'infrastructures leur permettant de former des équipes pour se consacrer à des projets ou à des programmes à long terme. Les centres et les réseaux de recherche représentent de nouvelles structures institutionnelles qui ont porté fruit dans les domaines des sciences biomédicales, des sciences naturelles et du génie. Ils sont d'une importance tout aussi capitale pour améliorer la capacité nationale de recherche en sciences humaines.

On trouve des chercheurs dont les travaux sont avancés à un point tel qu'il s'entr'ouvre tout un monde de possibilités; cependant, plusieurs de ces chercheurs ne peuvent poursuivre leur recherche à défaut d'infrastructures leur permettant de former des équipes pour se consacrer à des projets ou à des programmes à long terme.

Le Conseil a déjà apporté une certaine aide à de telles structures institutionnelles. Dès que les programmes de subventions stratégiques ont été mis sur pied, le Conseil a appuyé l'établissement de cinq centres de recherche dans le but d'étudier les questions liées au vieillissement de la population. Au fil des ans, le Conseil a financé des projets qui se sont soldés par l'établissement de centres de recherche. Citons par exemple l'Institut de droit aérien et spatial à l'Université McGill.

Des chercheurs canadiens en sciences humaines ont aussi été les instigateurs de la création de centres de recherche qui sont bien connus et respectés tant au Canada qu'à l'étranger. Le Canada est reconnu pour ses contributions remarquables à des travaux de recherche à long terme qui ont abouti entre autres à la publication de l'édition et traduction française de la Bibliothèque copte de Nag Hammadi et de la *Correspondance de Émile Zola*. Parmi les autres activités de recherche collective qui ont porté plus directement sur l'expérience canadienne, mentionnons les grandes publications, telles le *Dictionnaire biographique du Canada/Dictionary of Canadian Biography*, l'*Atlas historique du Canada/ Historical Atlas of Canada*, *Les Écrits complets de Louis Riel/The Collected Writings of Louis Riel*, et l'*Encyclopédie de la musique au Canada/Encyclopedia of Music in Canada*.

La réussite de tels projets est vitale pour la santé des sciences humaines au Canada et, plus généralement, pour nous aider à prendre davantage conscience de notre identité dans un monde où l'interdépendance prend de plus en plus d'ampleur. Il faut maintenant investir davantage pour que la recherche en sciences humaines puisse se poursuivre dans tous les domaines qui nous préoccupent aujourd'hui et qui nous préoccuperont demain.

STRATÉGIES

Le Conseil propose de lancer un grand programme d'appui à des centres et réseaux de recherche au cours des cinq prochaines années. L'objectif de ce programme serait de promouvoir la collaboration entre les institutions et les divers secteurs, de favoriser la formation en recherche, et d'encourager la réduction des coûts reliés au partage des ressources entre les universités et les autres secteurs.

COLLABORATION Les chercheurs en milieu universitaire, les organismes de financement, les gouvernements et les autres secteurs de la société peuvent tous tirer profit de la collaboration active à des programmes et activités de recherche à long terme rendus possibles grâce à l'existence de centres et de réseaux de recherche. En partageant leurs compétences, perspectives et expérience sur une base continue, ils peuvent contribuer à l'avancement de la connaissance tout en jetant plus

de lumière sur les problèmes à l'étude et en trouvant des solutions qui n'auraient pu provenir de chercheurs isolés. Dans l'ensemble, l'investissement dans des centres et des réseaux augmente la productivité et rehausse la qualité des résultats obtenus. Dans une autre optique, il peut resserrer les liens entre les universités, les provinces et les régions et inviter les diverses composantes des secteurs privé et communautaire à travailler ensemble sur des questions communes d'une portée plus vaste. Enfin, il permet une diffusion plus large des résultats de la recherche, à la fois auprès des chercheurs des différents domaines que d'un public d'utilisateurs dans d'autres secteurs de la société.

Le programme aurait entre autres pour objet d'accroître la coopération dans des domaines tels que l'innovation, la productivité et la croissance durable, le commerce extérieur, la connaissance des cultures et des langues de nos partenaires commerciaux, les relations syndicales et l'adaptation au marché du travail, la protection de l'environnement, la qualité de la vie urbaine et l'éthique appliquée. En accordant plus de fonds aux centres de recherche dans les universités canadiennes, le Conseil encouragerait notamment la formation de réseaux plus vastes entre chercheurs et entre universités, et consacrerait des compétences plus diversifiées à l'étude des problèmes de l'heure.

Bon nombre des grands problèmes de l'heure sont trop complexes pour être résolus de manière efficace par un seul groupe de chercheurs.

FORMATION EN RECHERCHE Comme c'est le cas pour d'autres programmes du CRSH, le programme des centres et réseaux viserait à appuyer la formation en recherche. La création de conditions qui encourageraient les étudiants de deuxième et troisième cycles et les chercheurs à dépasser les cadres de leurs départements respectifs et à participer à la recherche multidisciplinaire et à des travaux collectifs pourrait résulter en un plus grand nombre de possibilités de formation de grande qualité. Le programme pourrait aussi entraîner de nouvelles possibilités d'échanges de chercheurs.

UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES Comme on l'a déjà dit, bon nombre des grands problèmes de l'heure sont trop complexes pour être résolus de manière efficace par un seul groupe de chercheurs, et d'ailleurs, du point de vue de la méthodologie, une approche coopérative et multidisciplinaire est souvent la seule qui permette d'y arriver. Parallèlement, les coûts associés à ces recherches sont souvent très élevés. Les centres de recherche offrent donc aux équipes de chercheurs la possibilité de partager les coûts directs et indirects de la recherche, de réaliser des économies d'échelle et de réduire les autres coûts en utilisant une infrastructure commune nécessaire à la diffusion des résultats.

LA RENCONTRE DES ESPRITS : UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Depuis quelques années, un certain nombre d'événements ont mis en lumière le fait que nous vivons dans un monde fortement interdépendant. Par exemple, nous nous rendons compte de plus en plus que des questions telles que la protection de l'environnement au niveau planétaire sont intimement liées aux questions économiques, politiques, sociales et culturelles, et qu'il faudra faire des pas de géants tant du point de vue des connaissances que de celui de la coopération internationale si l'on veut y faire face convenablement. En outre, au cours des dix dernières années, nous avons assisté à une recrudescence des réseaux d'activités de portée mondiale. Citons notamment les réseaux commerciaux, les mouvements syndicaux et politiques, les échanges énergétiques et technologiques et l'évaluation des changements écologiques et climatologiques.

Ces activités de réseau exercent une grande influence sur le Canada, et ce, de diverses manières. Afin que les chercheurs canadiens demeurent au fait des dernières découvertes et des méthodologies utilisées dans leur sphère d'activités, le Canada doit intensifier sa participation à la recherche internationale.

Afin que les chercheurs canadiens demeurent au fait des dernières découvertes dans leur sphère d'activités, le Canada doit intensifier sa participation à la recherche internationale.

La portée actuelle des programmes du CRSH qui appuient la collaboration en recherche internationale n'est pas assez grande pour permettre aux chercheurs canadiens de saisir les occasions offertes par les contacts internationaux. Elle n'encourage pas non plus la communauté internationale des chercheurs à prendre conscience de la valeur de la science canadienne; pourtant, cette prise de conscience est nécessaire pour assurer la participation du Canada à tous les échanges internationaux d'importance.

STRATÉGIE

Au cours des cinq prochaines années, le Conseil a l'intention de mettre sur pied un nouveau programme d'échanges et de collaboration à l'échelle internationale. Le programme visera à appuyer la collaboration au sein d'une même discipline ainsi que les travaux multidisciplinaires, et il accordera une attention particulière au développement de la recherche interdisciplinaire. L'objectif sera d'aider les meilleurs chercheurs et équipes de chercheurs du Canada à établir des liens et, le cas échéant, des affiliations formelles avec des chercheurs d'autres parties du monde. En outre, le Conseil prévoit accroître l'aide qu'il apporte à l'occasion d'événements internationaux se déroulant au Canada ou à l'étranger.

Nous ne pouvons prendre des décisions éclairées sans savoir quelles sont les options qui s'offrent à nous, et les conséquences de chacune.

DIFFUSER LE MESSAGE

Le Conseil est grandement préoccupé par la question de la diffusion des résultats de la recherche en sciences humaines, car il veut que les Canadiens puissent en tirer le meilleur parti possible. Les chercheurs doivent savoir ce qui se passe dans leurs disciplines et dans les disciplines connexes afin de pouvoir définir des objectifs valables et éviter le double emploi. En outre, la dissémination de l'information en dehors du milieu universitaire est aussi d'une importance capitale. Si nous voulons nous adapter à un monde en pleine évolution et de plus en plus complexe, nous devons pouvoir saisir la nature des difficultés à vaincre, soit en tant que société, soit en tant qu'individus. Nous ne pouvons prendre des décisions éclairées sur la façon d'affronter ces difficultés sans savoir aussi clairement que possible quelles sont les options qui s'offrent à nous, et les conséquences de chacune.

Comme on l'a fait remarquer plus haut, des évaluations formelles et informelles ont permis de conclure que les résultats de la recherche doivent être diffusés de manière plus efficace. Bien que, selon le Conseil, il incombe d'abord au milieu de la recherche de le faire, il reconnaît qu'il doit aussi jouer un plus grand rôle à cet égard.

En ce qui concerne les communications, le Conseil prévoit mettre sur pied, au cours des cinq prochaines années, trois activités prioritaires : accorder plus d'importance aux activités de diffusion de l'information dans le cadre de ses programmes actuels d'appui à la recherche, intensifier les activités de communication mises sur pied par le Conseil lui-même, et offrir un appui à la recherche dans le domaine des nouvelles technologies de communication.

STRATÉGIES

INITIATIVES IMMÉDIATES En instituant les récentes réformes, le Conseil a décidé que les communications seraient une composante fondamentale et feraient partie intégrante de tous ses programmes et activités de subvention. À partir de 1990, les candidats présentant une demande dans le cadre du Programme de subventions de recherche seront invités à faire état des grandes lignes des activités relatives à la diffusion des résultats de la recherche auprès des autres chercheurs et, s'il y a lieu, auprès des responsables des politiques, des praticiens et du public. Pour ce qui est des programmes de subventions

Les candidats retenus pourront consacrer aux activités de diffusion jusqu'à 10 p. cent des fonds reçus.

stratégiques, les candidats seront tenus de faire état de ces plans dans leur demande, et l'évaluation de ces demandes comprendra une analyse des méthodes de diffusion proposées. Dans le cadre de ces deux programmes, les candidats retenus pourront consacrer aux activités de diffusion jusqu'à 10 p. cent des fonds reçus. Les méthodes pourraient comprendre la présentation de travaux lors de congrès, ou l'organisation de séminaires et d'ateliers à l'intention de responsables des politiques ou d'autres utilisateurs des résultats de la recherche.

D'autres initiatives mentionnées ci-haut serviront aussi à accélérer la diffusion des résultats et à créer des liens plus étroits entre les chercheurs et les utilisateurs immédiats des résultats de la recherche en sciences humaines. Citons, entre autres : la promotion de la recherche multidisciplinaire et multisectorielle, l'inclusion de la composante du « partenariat » dans toute la recherche sur des thèmes stratégiques, l'établissement d'initiatives conjointes avec d'autres ministères gouvernementaux et le secteur privé, et le projet d'appui aux centres et réseaux de recherche. Tout cela réunira une vaste gamme de compétences en recherche dont les travaux auront une incidence sur des questions fort complexes, et il en résultera vraisemblablement une diffusion systématique à plus grande échelle au fur et à mesure que les chercheurs et les partenaires des différents domaines prendront connaissance des travaux accomplis au sein de leur réseau de nouveaux contacts.

Les administrateurs de recherche peuvent faire beaucoup pour aider les chercheurs à communiquer leurs résultats plus efficacement.

En outre, le CRSH encouragera activement les administrateurs de la recherche universitaire à se mêler de plus près au processus des communications. Ces administrateurs de recherche peuvent faire beaucoup pour aider leurs universités à devenir plus sensibles aux activités de relations publiques. Ils peuvent aussi faire en sorte que le Conseil soit informé des résultats particulièrement intéressants obtenus par les bénéficiaires de subventions de leurs établissements, et qui méritent d'être portés à la connaissance d'un plus vaste public.

NOUVELLES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION DU CRSH En plus d'accorder plus d'importance aux activités de diffusion organisées par le milieu de la recherche, le Conseil lui-même intensifiera ses plans de communication afin de mieux renseigner les groupes cibles sur la recherche effectuée dans le cadre de ses programmes. À cet effet, le Conseil élaborera et mettra sur pied un plan stratégique de communication.

Le Conseil entreprendra entre autres de fournir aux dirigeants et aux décideurs des secteurs public et privé des comptes rendus réguliers des résultats de la recherche. Le Conseil a aussi l'intention d'établir de meilleures communications avec les divers médias canadiens, dans le double but de les tenir informés de l'évolution des sciences humaines et d'obtenir leur aide pour diffuser cette information auprès du grand public. Pour tous les groupes cibles, le Conseil s'efforcera de communiquer l'information rapidement et sous une forme qui convienne à leurs besoins et à leur champ d'intérêt.

Le Conseil entreprendra de fournir aux dirigeants et aux décideurs des secteurs public et privé des comptes rendus réguliers des résultats de la recherche.

Le CRSH s'est aussi donné pour objectif de promouvoir la coopération entre les trois conseils subventionnaires fédéraux afin qu'ils échangent plus régulièrement des informations et des idées. Il pourrait, entre autres initiatives, élaborer des stratégies complémentaires visant à informer le public canadien sur la manière dont la recherche aide à assurer le mieux-être de tous les Canadiens.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION En plus des présentes initiatives rattachées aux programmes, le Conseil compte promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies pour accélérer la diffusion des résultats de la recherche en sciences humaines et en étendre le rayonnement. Toutefois, il faudra effectuer beaucoup de recherches pour veiller à ce que l'introduction de nouvelles technologies tienne compte de questions fondamentales telles que l'égalité d'accès aux résultats de la recherche, la vérification de leur authenticité, la propriété intellectuelle, le contrôle de la qualité et la transformation du processus intellectuel qui en découle. En admettant qu'il puisse compter sur des ressources supplémentaires, le Conseil lancera un programme de cinq ans en vue d'appuyer des travaux de recherche appliquée et des travaux axés sur les politiques dans le domaine de l'utilisation de la technologie pour communiquer les résultats de la recherche. Il explorera la possibilité de participer au financement d'une telle recherche au moyen d'ententes de partage des coûts avec d'autres parties intéressées.

ÊTRE À LA HAUTEUR

Le CRSH considère que l'évaluation de l'efficacité de ses programmes et la production d'un compte rendu de leur rendement font partie intégrante de ses responsabilités. Il a donc déjà établi une politique formelle d'évaluation qui prévoit que des examens indépendants et objectifs de chacun de ses programmes de subventions et de bourses doivent être effectués à intervalles réguliers. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure un programme donné a atteint les objectifs fixés, d'en évaluer la structure, le degré de participation des groupes cibles, les résultats obtenus, le rapport coût-efficacité, et l'identification des modifications ou des solutions de rechange qu'il serait bon d'apporter. Le Conseil continuera d'effectuer ces évaluations au cours des cinq prochaines années.

Toutefois, pour tenir compte de la vision plus large qui préside à son mandat en ce qui concerne les priorités stratégiques pour les cinq prochaines années, le Conseil doit étendre la portée de ses activités d'évaluation.

Dans le but d'aider à obtenir la rétroaction dont il a besoin pour atteindre ses objectifs stratégiques à long terme, le CRSH passera en revue ses méthodes d'évaluation. Plus particulièrement, il tentera de déterminer « l'état de santé » du secteur canadien de la recherche en sciences humaines ainsi que l'influence que celui-ci exerce sur les secteurs qui se trouvent en marge du milieu universitaire; il examinera également les structures actuelles des programmes et la manière d'envisager le financement pour voir si elles sont opportunes et adéquates. Le Conseil tentera en outre de déterminer dans quelle mesure les résultats de la recherche sont utilisés au pays lorsqu'il s'agit d'établir des politiques et de prendre des décisions, et comment le secteur canadien de la recherche en sciences humaines se compare à celui d'autres pays. Le Conseil cherchera, par le biais de telles initiatives, à s'assurer que ses programmes d'appui continuent d'être le meilleur investissement possible dans la recherche effectué au nom des contribuables canadiens dans ce domaine.

Dans le but d'aider à obtenir la rétroaction dont il a besoin pour atteindre ses objectifs stratégiques à long terme, le CRSH passera en revue ses méthodes d'évaluation.

BOUCLER LA BOUCLE

Au cours des prochaines décennies, l'évolution scientifique, technologique, politique, économique et sociale aura des répercussions majeures — sur les individus et la société en général — tant au pays qu'à l'étranger. Bien que les changements qui en découleront vont apporter de multiples avantages et possibilités d'épanouissement, ils ne manqueront pas de créer de nombreux problèmes socio-politiques, économiques, culturels et éthiques.

Dans ce contexte, la place qu'occupent les sciences humaines sur la scène nationale et le rôle qu'elles jouent doivent être réévalués. Elles contribuent au développement de connaissances qui seules peuvent nous faire comprendre l'être humain, son histoire et son devenir; de plus, la recherche systématique sur des questions d'importance nationale et mondiale contribuera de façon significative à la résolution des problèmes qui confrontent la société. Si le Canada veut pouvoir affronter les difficultés de demain, il doit donner plus d'importance à la recherche en sciences humaines et reconnaître le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques.

Au cours des prochaines décennies, l'évolution scientifique, technologique, politique, économique et sociale aura des répercussions majeures.

L'appui dynamique à la recherche fondamentale est le pivot autour duquel gravitent toutes les activités du milieu de la recherche. La recherche fondamentale est à la base de la formation de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants hautement compétents. Elle sert à étayer la recherche stratégique et appliquée. En d'autres mots, la recherche fondamentale concourt au maintien d'un système d'enseignement supérieur dynamique et stimulant qui contribue de manière efficace à l'avancement des connaissances et elle asseoit les bases de la recherche appliquée. C'est pourquoi la recherche fondamentale demeurera l'une des priorités du Conseil par la voie du Programme de subventions de recherche.

Par l'entremise de ses programmes stratégiques, le CRSH continuera à appuyer la recherche sur les grandes questions nationales. Les politiques du Conseil visant la coopération, les partenariats et la multidisciplinarité dans le cadre des thèmes stratégiques ont été élaborées afin d'accentuer l'incidence de notre intervention à cet égard. L'élaboration du nouveau Programme d'initiatives conjointes et la redéfinition des thèmes stratégiques ont été effectuées dans le but d'intégrer de manière plus efficace la recherche à l'élaboration des politiques et au développement socio-économique.

Tout en maintenant à un niveau adéquat l'appui accordé à ses programmes de base, le Conseil concentrera ses efforts sur trois priorités au cours des cinq prochaines années. Premièrement, il appuiera davantage la formation d'un bassin de chercheurs hautement compétents en sciences humaines qui puisse répondre aux défis sociaux, prendre des décisions éclairées et, surtout, maintenir la vigueur de notre effort de recherche. Deuxièmement, il accordera son soutien aux infrastructures de recherche fondamentale et stratégique. Troisièmement, le Conseil encouragera une plus grande diffusion des résultats de recherche au profit de tous les secteurs d'activité de la société. De plus, le Conseil consacrera plus de ressources à la revue de ses propres programmes et à l'évaluation de l'impact de la recherche en sciences humaines au Canada.

La recherche entreprise au Canada dans les domaines de l'économie, de l'environnement et des questions sociales et culturelles doit sans cesse augmenter. Il est essentiel que le gouvernement fédéral investisse à long terme dans la recherche afin de soutenir l'énergie créatrice du milieu de la recherche, de permettre l'élaboration de politiques gouvernementales efficaces et d'assurer le mieux-être de tous les Canadiens. Le CRSH a établi un nombre de priorités qui lui permettront de soutenir la capacité de recherche du pays. Afin de mettre en œuvre ces priorités, le CRSH requiert un financement continu et suffisant. Nous ferons tout en notre pouvoir pour obtenir ce financement.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral investisse à long terme dans la recherche afin de soutenir l'énergie créatrice du milieu de la recherche, de permettre l'élaboration de politiques gouvernementales efficaces et d'assurer le mieux-être de tous les Canadiens.

En somme, le Conseil a pris d'importantes mesures pour restructurer ses programmes, en accroître l'efficacité et les rendre plus aptes à répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles circonstances. Les centres et réseaux de recherche, la recherche multidisciplinaire et les partenariats sont de nouvelles approches qui permettront d'appuyer la recherche et la formation, autant en ce qui a trait à la recherche fondamentale qu'aux thèmes stratégiques. Nous sommes persuadés que, moyennant des ressources adéquates, le Conseil continuera d'intensifier les activités de ses programmes principaux et d'encourager les chercheurs en sciences humaines à assumer un rôle stratégique, ce qui aidera le Canada à franchir les obstacles qui surgiront pendant les années 1990 et bien au-delà.